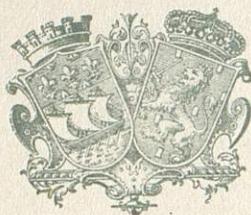


EXERCICE
1958



BANQUE
DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN, PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 21 MAI 1959

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT
RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. EMMANUEL MONICK,	<i>Président.</i>
HENRI DEROY,	<i>Vice-Président.</i>
FRANÇOIS ALBERT-BUISSON,	<i>Administrateur.</i>
MAURICE BÉRARD,	—
FRANÇOIS CHARLES-ROUX,	—
RENÉ DAMIEN,	—
PIERRE DAVID-WEILL,	—
ÉMILE GIRARDEAU,	—
ÉMILE MINOST,	—
JEAN REYRE,	—
RAOUL DE VITRY,	—
ARNAUD DE VOGÜÉ.	—

Censeurs :

MM. HENRY DE BLETTERIE, HENRY BURNIER et JOSEPH MOISE

Commissaire du Gouvernement :

M. RENÉ DE LESTRADE

Commissaires aux Comptes :

MM. C. MULQUIN, H. LÉON et P. SIMON
Commissaires agréés par la Cour d'Appel de Paris

Administrateur-Directeur Général : M. JEAN REYRE.

Directeurs MM. L. BRICARD, R. MARTIN, H. DE GUICHEN,
B. DE MARGERIE, F. ANTHOINE, G. RAMBAUD.

Secrétaire Général M. JEAN LEQUIME.

Directeurs-Adjoints MM. C. FLORY, H. CAMERLYNCK, J. ALLIER,
J. BÉDIER, J. CABET, A. LITTAYE,
J. DUBOURDIEU, P. DECKER, R. SCHULZ.

Sous-Directeurs MM. H. RAQUIN, R. FOURNIER, M. DESTOMBES,
R. LABAT, M. REINISCHE, A. DEPIERRE,
J. DROUART, J. TRAUB, D. BEDIN,
C. BOUZANQUET, E. HAUSER, Y. PELLET,

Fondés de Pouvoirs :

MM. M. JUMEL, A. GALLAIS-HAMONNO, P. DUCHEZ, M. MOREL-FATIO,
H. LAPRUGNE, Y. COUDRY, F. JARDON, J. JONNART, A. SPINGA,
B. BONNET, G. POLTI, D. INDJOUJIAN, J. DESMAREST,
J.-P. FONTAINE, G. GALICHON, F. PEZET, C. PLATEAU, J. RICHARD.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.544.000.000 DE FRANCS
Registre du Commerce : Seine N° 54-B-5515 - L. B. F. N° 24

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN, PARIS

SUCCURSALE DES PAYS DE L'EUROPE CENTRALE, 12, Rue de Castiglione, PARIS

SUCCURSALE DE MARSEILLE 37, Cours Pierre-Puget	SUCCURSALE D'ALGER 18, Avenue Claude-Debussy	SUCCURSALE DE CASABLANCA 79, Avenue du Général d'Amade
SUCCURSALE D'AMSTERDAM 539, Herengracht	SUCCURSALE DE BRUXELLES 31, Rue des Colonies	SUCCURSALE DE GENEVE 6, Rue de Hollande
BUREAU DE ROTTERDAM 36, Van Vollenhovenstraat	BUREAU D'ANVERS Hôtel Osterrieth, 85 Meir	AGENCE DE LÉOPOLDVILLE Forescom-Building Avenue de la Douane

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 21 Mai 1959

Allocution du Président,
Rapport du Conseil d'Administration,
Rapports des Commissaires,
Comptes de l'Exercice 1958,
Résolutions de l'Assemblée,
Inventaire des valeurs mobilières détenues en
portefeuille le 31 Décembre 1958.

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 21 Mai 1939

ALLOCUTION

prononcée par M. le Gouverneur Emmanuel MONICK, Président

Messieurs,

Dans les derniers jours de l'année dernière a été entreprise une réforme en profondeur de l'économie et des finances de la France. Après moins de cinq mois d'application, il ne saurait être question d'en apprécier les effets de façon définitive. Ceux-ci n'apparaîtront clairement qu'avec un long recul. Quelques éléments paraissent cependant susceptibles d'être dégagés dès maintenant.

Tout d'abord, la flambée des prix, que certains avaient redoutée, ne s'est pas produite. Pour les prix industriels, l'hésitation de la conjoncture au moment où la dévaluation est intervenue a constitué un frein efficace à la hausse. De son côté, l'agriculture a bénéficié d'un hiver clément et d'un printemps

précoce. La tension des prix alimentaires, habituelle à l'époque de la soudure, a été évitée cette année.

Dans le domaine monétaire et financier, les résultats sont aussi satisfaisants qu'on pouvait les espérer en un si court laps de temps. Aux dernières nouvelles, les rentrées de devises atteignent un milliard de dollars. Des capitaux, soit étrangers, soit rapatriés, sont venus s'investir en France et ont contribué à la tenue remarquable de la bourse depuis le 28 Décembre. L'abondance monétaire a permis de desserrer le crédit. Le taux d'escompte a été abaissé à 4 ¼ % le 5 Février, à 4 % le 23 Avril.

Sur le plan économique, le tableau est naturellement plus complexe. Les deux mois de Janvier et de Février qui ont suivi la dévaluation ont été marqués par un accroissement rapide des ventes, notamment en matière d'articles textiles, d'équipement ménager et de machinisme agricole. Sans doute faut-il voir dans ces achats anticipés une des raisons de la lenteur avec laquelle se manifeste la reprise saisonnière du printemps.

L'expansion de l'industrie automobile est toujours aussi forte. La sidérurgie, favorisée par une tendance mondiale très ferme, retrouve presque ses plus hauts niveaux de production. La situation est moins bonne dans certaines industries d'équipement et l'activité du bâtiment reste inférieure à sa capacité.

Mais l'abondance des capitaux doit entraîner une diminution des taux d'intérêt qui a déjà commencé à se faire sentir. Cette baisse du loyer de l'argent sera le meilleur stimulant du développement des investissements privés qui constitue la forme la plus saine et la plus efficace d'une relance économique.

Dans la réalisation de cet objectif, votre Etablissement est à la fois décidé et prêt à jouer le rôle qui revient à une grande banque d'affaires.

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
A
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
du 21 Mai 1959

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des conditions dans lesquelles se sont déroulées les opérations de votre Société pendant l'exercice écoulé, et de soumettre à votre approbation le bilan arrêté au 31 Décembre dernier.

**

Sur le plan de l'économie mondiale, l'année 1958 a été dominée par deux facteurs qui la mettent en opposition, non seulement avec l'année 1957, mais encore avec toute la période qui s'est écoulée depuis la fin de la guerre : l'abondance de dollars dans le domaine monétaire, l'abondance d'énergie dans le domaine économique.

Deux milliards trois cents millions de dollars d'or vendus par les États-Unis au reste du monde, tel a été le signe le plus spectaculaire par lequel s'est manifestée la disparition de la rareté du dollar. La baisse de prix du pétrole brut, la concurrence accrue entre fuel et charbon, l'accumulation en Europe de stocks de houille sur le carreau des mines ont, de leur côté, marqué la fin de la pénurie d'énergie.

Bien que la surproduction de produits énergétiques en 1958 ait pu être accentuée, dans une certaine mesure, par le contre-coup de la crise de Suez et par le fléchissement de la consommation résultant de la récession, elle apparaît comme une conséquence durable d'une longue évolution. La multiplication des gisements de pétrole découverts à travers le monde, la croissance rapide de l'utilisation du gaz naturel — aux États-Unis, il est déjà une des principales sources d'énergie — vont, dans les années qui viennent, augmenter très sensiblement l'offre d'énergie qui, à échéance plus lointaine, sera, sans doute, encore renforcée par l'apport des centrales nucléaires. Et si la demande, pour sa part, ne peut manquer d'être entraînée par l'expansion économique, son progrès continuera à être freiné tant par l'efficacité plus grande des moyens de production que par le rendement plus élevé des conditions d'utilisation. Il semble donc bien, qu'en l'absence de nouvelle crise politique internationale, le problème, en matière d'énergie, ne sera plus de surmonter la pénurie, mais d'assurer la coordination entre les différentes sources de production. Perspective favorable pour la France qui, depuis le début de l'ère industrielle, n'a cessé de traîner le boulet de son déficit énergétique.

La deuxième donnée fondamentale de l'année 1958, l'abondance du dollar, résulte, au contraire, d'une évolution inattendue. On pouvait craindre, en effet, que la récession n'incitât le gou-

vernement des États-Unis à prendre de graves mesures protectionnistes. On pouvait penser aussi que les entreprises américaines chercheraient dans des baisses de prix le moyen de stimuler les affaires et d'améliorer leur position vis-à-vis de leurs concurrents étrangers.

Pratiquement, les dispositions restrictives sont restées relativement limitées, tout au moins en 1958. Quant aux entreprises, tenues par des coûts de revient que la hausse ininterrompue des salaires rendait de plus en plus lourds, elles ont cherché à rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande par la diminution de la production et la résorption des stocks excédentaires, avec ses conséquences inévitables sur le chômage, et non par la baisse des prix.

Le commerce extérieur a enregistré les effets de cette politique qui a écarté délibérément toute mesure de déflation. Les importations sont restées sensiblement à leur niveau de l'année précédente, 12,8 contre 13 milliards de dollars, tandis que les exportations — stimulées, il est vrai, en 1957, par la crise de Suez — ont reculé de 19,5 à 16,3 milliards de dollars. L'excédent de la balance commerciale est ainsi revenu de 6,5 à 3,5 milliards de dollars. Compte tenu des autres éléments de la balance des paiements et de la sortie des capitaux, tant publics que privés, pourtant moins importante en 1958 qu'en 1957, la balance des comptes s'est soldée, en 1958, par un déficit de 3,3 milliards de dollars alors qu'elle avait laissé, l'année précédente, un excédent de 0,6 milliard de dollars.

Si les autorités américaines n'ont pas été tentées de mettre obstacle à une évolution aussi favorable à une répartition plus équilibrée des réserves monétaires, c'est qu'elles ont réussi à surmonter rapidement la récession par une série de mesures coordonnées. Tout d'abord le jeu des « stabilisateurs internes »

— essentiellement les indemnités de chômage — a maintenu les revenus personnels et, avec eux, la consommation courante à un niveau élevé. De son côté, l'Administration a augmenté massivement les dépenses publiques. Les autorités monétaires, pour leur compte, ont procédé à un élargissement des crédits et à une baisse accentuée des taux d'intérêt. Enfin la liquidation des stocks — elle s'établissait, au premier trimestre 1958, à un taux annuel de plus de 9 milliards de dollars — avait été une des causes importantes de l'aggravation de la récession. Le seul ralentissement de ce mouvement, qui s'est à peu près achevé à la fin de l'année, constituait un élément de reprise.

Sous l'action de ces divers facteurs, dès le printemps, la conjoncture a cessé de décliner. La reprise, esquissée au début du second semestre, s'est accélérée pendant les trois derniers mois. Le produit national brut, calculé sur une base annuelle, avait reculé de 445,6 milliards au troisième trimestre 1957 à 427,4 milliards de dollars au premier trimestre 1958 ; il est remonté progressivement à 430,4 milliards au deuxième trimestre, 439,8 milliards au troisième et a établi un nouveau record à 453 milliards au dernier trimestre 1958. De son côté, l'indice de la production industrielle, après avoir baissé de 144 en Septembre 1957 à 126 en Avril 1958, s'est retrouvé finalement à 142 en Décembre. La bourse qui avait, au cours de l'été 1957, anticipé la récession de l'automne, a cette fois encore, anticipé la reprise dès le mois de Mars 1958.

L'expansion s'est poursuivie dans les premiers mois de 1959 et a successivement gagné tous les secteurs d'activité. Pour le premier trimestre de l'année, le produit national brut devrait encore enregistrer un progrès de l'ordre de 2 % sur le trimestre précédent, et de 9 % sur le premier trimestre 1958. A la bourse, la hausse s'est accélérée, et la moyenne Dow Jones des valeurs

industrielles a franchi le cap des 600, en hausse d'environ 100 points sur le plus haut de l'été 1957. De leur côté, les entreprises se sont mises à reconstituer des stocks. Tel est le cas, tout particulièrement, pour les produits en fer, en fonte et en acier, en prévision d'une grève de la sidérurgie que l'on redoute pour l'été, à l'occasion du renouvellement du contrat collectif de travail. Aussi la capacité de production de cette industrie, pourtant fortement accrue, est-elle utilisée presque à plein.

Devant ce retournement de la tendance, les pouvoirs publics ont, de leur côté, repris une politique légèrement restrictive. Le taux d'escompte de la Banque de Réserve Fédérale de New-York, qui, de 3 ½ % où il avait été porté en Août 1957, avait été progressivement ramené jusqu'à 1 ¾ % en Avril 1958, a été reporté à 2 % en Octobre et à 2 ½ % en Novembre. Le budget de l'exercice fiscal 1959-1960 sera de nouveau en équilibre.

Dans l'ensemble de la conjoncture américaine, seul le chômage, qui se maintient à environ 6 % de la main-d'œuvre, alors qu'il n'était en moyenne que de 4 % avant la récession, demeure pour l'instant un sujet de préoccupation.

Les pays neufs de l'Amérique latine, de l'Asie et de l'Afrique ayant été, dans des mesures variables, affectés par la baisse des matières premières, c'est l'Europe occidentale qui a reçu la plus grande part de cet afflux soudain de dollars. Grâce à l'accroissement massif des réserves de change, il a été possible de rétablir, le 29 Décembre 1958, sous le nom de convertibilité externe des monnaies européennes, la liberté de transfert des avoirs des non résidents. Conformément à une décision prise en 1955, lors du renouvellement de l'Union Européenne de Paiements, celle-ci

a aussitôt pris fin; elle sera liquidée suivant les clauses de ses statuts, ce qui imposera aux pays débiteurs, et particulièrement à la France, de lourds paiements en devises dans les années qui viennent. L'Accord Monétaire Européen, également prévu dans la décision de 1955, d'un mécanisme beaucoup plus souple que l'U.E.P., a été mis en vigueur.

Contrepartie des rentrées de devises, les disponibilités monétaires ont très sensiblement augmenté, donnant une grande aisance aux marchés monétaires et aux marchés financiers et entraînant une baisse accusée du loyer de l'argent.

C'est sans doute à cette abondance de capitaux que l'Europe doit de n'avoir pas davantage souffert de la récession qui, bien qu'ayant plus ou moins touché tous les pays, n'a nulle part et à aucun moment, pris un caractère inquiétant.

Certains secteurs, cependant, se sont trouvés et sont parfois encore dans une situation difficile. Tel est le cas, notamment, des charbonnages qui posent de sérieux problèmes à la C. E. C. A.

Sauf aux Pays-Bas, où elle a progressé, et en France, où elle s'est maintenue, l'activité de la sidérurgie a sensiblement baissé. Parmi les industries de consommation, le textile a particulièrement souffert.

Mais la conjoncture est restée nettement ascendante dans le raffinage du pétrole et dans l'industrie chimique. Et l'expansion de la construction automobile est toujours aussi vive. Les quatre principaux producteurs — Allemagne Fédérale, Royaume-Uni, France, Italie, dans l'ordre des productions 1958 — ont sorti plus de 4.390.000 véhicules contre 3.639.000 en 1957. Le succès des petites voitures européennes aux Etats-Unis ne se dément pas.

Au Royaume-Uni, la politique de déflation entreprise en Septembre 1957 par l'élévation de 5 à 7 % du taux d'escompte a

rétabli la position de la livre sterling. Le Fonds des changes britannique, qui avait déjà regagné 300 millions de dollars dans les trois derniers mois de 1957, a encore accru ses avoirs en or et en devises convertibles de 800 millions de dollars en 1958. Sur le marché monétaire, la détente a été rapide et le taux d'escompte a été ramené à 6 % le 20 Mars, à 5 ½ % le 22 Mai, à 5 % le 19 Juin, à 4 ½ % le 14 Août, enfin à 4 % le 20 Novembre.

Dans son ensemble, la production industrielle est restée stagnante comme elle l'est depuis 1955. Compte tenu des investissements réalisés au cours de ces quatre dernières années, il existe certainement une capacité de production inemployée. Le nombre des chômeurs a, de son côté, dépassé 600.000 en Janvier 1959, alors qu'il était inférieur à 400.000 un an plus tôt. Toutefois, la progression continue du produit national brut, qui s'est élevé de 19.309 millions de livres en 1957 à 20.114 millions de livres en 1958, indique qu'il ne faut pas se baser uniquement sur les chiffres de la production industrielle, qui ne couvre qu'une partie de l'activité du pays, pour apprécier la situation économique du Royaume-Uni.

En Allemagne, la récession s'est traduite seulement par un ralentissement du mouvement d'expansion. Le produit national brut s'est établi à 222 milliards de deutsche marks en 1958 contre 210 milliards en 1957 et 193 milliards en 1956. Le coefficient d'accroissement est ainsi revenu de 8 % à 6 % aux prix courants; à prix constants, il ressort à 2,8 % contre 5 % en 1957.

La production industrielle, pour sa part, a progressé de 3 % en moyenne, mais avec des écarts considérables d'une branche à l'autre. Si la construction électrique (+ 15 %) et surtout l'automobile (+ 23 %) ont encore largement augmenté leur production, la sidérurgie et le textile, notamment, sont en net recul. L'extraction de houille a atteint sensiblement le même niveau

qu'en 1957, mais, par suite de la mévente, il y avait, à la fin de l'année, environ 13 millions de tonnes sur le carreau des mines.

Grâce à l'excédent toujours élevé de la balance commerciale et de la balance des comptes, ainsi qu'à une augmentation considérable de l'épargne, le marché de l'argent a bénéficié d'une extrême liquidité, qui a provoqué un fléchissement accentué du taux d'intérêt. Sur le marché financier, les émissions ont atteint le montant très élevé de 9 milliards de deutsche marks ce qui n'a pas empêché le rendement des obligations de descendre de 8% à 5½%. Dans les bourses de valeurs, très actives tout au long de l'année, la hausse moyenne des cours a dépassé 50%.

Sur le marché monétaire, le taux d'escompte de la Deutsche Bundesbank, qui avait été abaissé de 5% à 4% en 1957, a été ramené à 3½% le 17 Janvier 1958, à 3% le 27 Juin, enfin, le 9 Janvier 1959, à 2¾%, niveau absolument sans précédent en Allemagne. En Janvier 1959 également, le deutsche mark a rejoint le dollar U.S., le dollar canadien, et le franc suisse dans le groupe des grandes monnaies totalement convertibles.

En Italie, la conjoncture économique a été marquée par d'excellentes récoltes, une très légère progression de la production industrielle, un recul sensible de l'activité du bâtiment. Dans l'ensemble la production nationale brute aurait augmenté d'environ 6% aux prix courants, et d'environ 4% à prix constants.

Par suite de la réduction du déficit commercial, due pour la plus grande part à la baisse des importations, ainsi que de l'augmentation des « invisibles » (principalement revenus du tourisme et envois de fonds des émigrants à leurs familles), toujours si importants en Italie, la balance des comptes s'est soldée, d'après des chiffres encore provisoires, par un excédent de 850 millions de dollars

en 1958 contre 285 en 1957. Le total des avoirs officiels en or et en devises a atteint ainsi \$ 2.222 millions au 31 Décembre 1958, contre \$ 1.372 millions au 31 Décembre 1957.

L'abondance des disponibilités monétaires, conséquence de ces rentrées de devises, a permis d'abaisser le taux d'escompte de 4%, niveau où il se trouvait depuis Avril 1950, à 3½% en Juin 1958. Il semble toutefois que les conditions applicables aux prêts d'équipement seraient encore très élevées, surtout pour les petites et moyennes entreprises.

Dans la période qui s'ouvre, l'évolution économique de l'Europe va être commandée par la réalisation progressive d'un marché commun entre l'Allemagne Fédérale, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas, et par les relations économiques entre ces six pays et leurs onze autres partenaires de l'O. E. C. E.

Une première étape du marché commun a été franchie le 1^{er} Janvier 1959. Elle comporte l'abaissement de 10% des droits de douane, la substitution de contingents globaux aux contingents bilatéraux, l'accroissement de 20% de ces contingents globaux, le contingent pour chaque article devant représenter au moins 3% de la production nationale. La demande du Royaume-Uni et des autres membres de l'O.E.C.E. de bénéficier des mêmes avantages au sein d'une zone de libre échange a donné lieu à d'après discussions qui n'ont pas abouti. Toutefois certaines dispositions de caractère libéral prises par les pays du marché commun ont atténué le ressentiment des autres membres de l'O.E.C.E. devant ce qu'ils appellent des mesures discriminatoires.

Le marché commun reste ouvert en permanence à tous les pays européens qui voudront y adhérer; on n'envisage en aucune façon de le transformer en une unité autarcique. Mais, pour son succès même, l'égalisation des conditions d'exploitation dans les

différents pays membres et la coordination des politiques économiques s'imposent.

Cette œuvre incombe, pour la plus grande, part aux pouvoirs publics, bien que le secteur privé doive lui aussi apporter sa contribution en développant la collaboration des entreprises et en assurant, notamment par l'établissement de pipe-lines de pétrole et de gaz, l'égalité d'accès à l'énergie et aux matières premières.

* * *

Comme chaque année, nous allons maintenant vous donner quelques précisions sur la situation économique des pays où votre société possède ses principaux établissements.

BELGIQUE. — La récession mondiale semble avoir été plus vivement ressentie en Belgique que dans le reste de l'Europe occidentale. Conséquence de la place très importante que tiennent dans ce pays deux industries particulièrement frappées : les charbonnages et la sidérurgie. Mais la réduction des besoins de capitaux, d'une part, et, de l'autre, l'excédent de la balance des paiements, ont rendu au marché monétaire une grande aisance.

La crise du charbon peut s'exprimer en quelques chiffres : baisse de la consommation de 28,8 à 24 millions de tonnes, léger développement des importations de 5,2 à 5,4 millions de tonnes — soit en exécution de contrats à long terme pour le charbon américain, soit en raison des prix plus favorables du charbon allemand — fléchissement des exportations de 4,4 à 2,9 millions de tonnes, réduction de la production de 29 à 27 millions de tonnes, l'ensemble de ces mouvements se traduisant par un accroissement des stocks de 1,4 à 6,9 millions de tonnes. Une réforme de structure des charbonnages belges, entraînant une

diminution plus accusée de la production, s'est jusqu'à présent révélée impraticable en raison de ses implications sociales.

Année difficile aussi pour la sidérurgie. La production d'acier brut s'est élevée à 6.012.000 tonnes, en recul d'un peu plus de 4 % sur 1957, dont les résultats cependant avaient été faussés par une grève prolongée. Encore cette activité n'a-t-elle pu être maintenue que grâce à une baisse importante des prix, tant à l'exportation que sur le marché intérieur.

Des tendances divergentes séparent les autres secteurs d'activité. Le textile, l'industrie des machines-outils, le bâtiment et les industries qui en dépendent ont sensiblement souffert de la récession. Au contraire, l'activité est restée soutenue dans la construction électrique, l'automobile, la chimie et un progrès substantiel a été enregistré dans les raffineries de pétrole. En moyenne, la production industrielle s'est établie à un niveau inférieur de 7 % à celui de 1957.

Le commerce extérieur de l'Union Économique Belgo-Luxembourgeoise a été caractérisé par une diminution des importations plus forte que celle des exportations. Favorisées en fin d'année par la baisse des prix belges, les ventes à l'étranger n'ont décliné au total que de 4,4 % (152,3 milliards contre 159,3 milliards de francs belges), alors que les achats à l'extérieur (156,4 milliards contre 171,6 milliards de francs belges) ont été inférieurs de près de 9 % à ceux de l'année précédente. Si bien que le déficit commercial a été ramené de 12,3 milliards à 4,1 milliards de francs belges.

Compte tenu des autres éléments de la balance des paiements — dont le solde positif traditionnel s'est trouvé renforcé, en 1958, par un apport exceptionnel de devises dû aux visiteurs de l'Exposition — ainsi que du mouvement des capitaux, les avoirs en or

et en devises de la Banque Nationale de Belgique se sont élevés de 57 milliards de francs belges à fin 1957 à 74,1 milliards de francs belges à fin 1958.

Ces importantes rentrées de devises ont entraîné une émission correspondante de nouveaux moyens de paiement, cependant que le ralentissement économique et le déstockage réduisaient les besoins de crédit à court terme. Au total, le stock monétaire s'est accru de 11,5 milliards de francs belges pour atteindre 209,5 milliards de francs belges fin décembre 1958 contre 198 milliards de francs belges un an plus tôt. Disposant de disponibilités plus abondantes pour nourrir un volume de crédits moindre, les banques ont cessé presque entièrement d'avoir recours à la Banque Nationale, dont le portefeuille commercial s'est trouvé par suite réduit, dans le courant de l'année, de 14,4 milliards à 4,1 milliards de francs belges. Cette aisance monétaire s'est traduite par une baisse du loyer de l'argent et particulièrement du taux d'escompte officiel ramené, en 1958, de 4 ½ à 3 ½ %, en quatre étapes d'un quart de point; en Janvier 1959, il a de nouveau été réduit à 3 ¼ %.

PAYS-BAS. — Assainissement financier au cours du premier semestre 1958, reprise d'activité en fin d'année, ont caractérisé l'évolution de la situation économique aux Pays-Bas, qui ont ainsi traversé dans des conditions très satisfaisantes une période difficile.

Le fléchissement de la production qui s'était manifesté dans les derniers mois de 1957 n'a jamais pris de proportions inquiétantes. Le fond de la récession a été touché dès les premiers mois de 1958 à un niveau inférieur d'environ 5 % à celui de l'année

précédente. La reprise qui s'est affirmée dans le second semestre a complètement effacé le recul des six premiers mois, si bien que, pour l'ensemble de l'année, l'indice général de la production s'est établi à 127 en 1958 contre 126 en 1957.

L'analyse par secteurs fait naturellement ressortir quelques divergences. Dans le textile, la situation a continué à se dégrader. Dans le bâtiment, les résultats sont voisins de ceux de 1957. De même les industries alimentaires et la chimie n'ont pratiquement pas ressenti la récession. Enfin, cas unique en occident, la production d'acier a augmenté de 1.090.000 à 1.315.000 tonnes, soit de près de 20 %.

Le ralentissement de l'activité économique a entraîné le redressement du commerce extérieur. Les importations sont revenues de 15.597 millions de florins en 1957 à 13.781 millions de florins en 1958, cependant que les exportations s'élevaient de 11.770 millions de florins à 12.225 millions de florins, de sorte que le déficit commercial a été ramené de 3.827 millions de florins à 1.556 millions de florins.

Cette amélioration de la balance commerciale, complétée par d'importantes ventes de titres à l'étranger, a provoqué un gonflement considérable des réserves de change. En dépit du remboursement de 561 millions de florins d'emprunts étrangers dans le courant de l'année, les avoirs en or et en devises se sont trouvés portés, à la fin de 1958, au niveau sans précédent de 5.468 millions de florins, contre 3.932 millions de florins à la fin de 1957.

Contrepartie principalement de cet accroissement des avoirs en devises, le total des moyens de paiement a augmenté de plus de un milliard de florins. Le marché monétaire a, par suite, retrouvé une grande liquidité et le loyer de l'argent s'est rapi-

dement et considérablement détendu. Le taux d'escompte, qui avait été porté à 5 % en 1937, a été ramené successivement à 4 ½ % le 24 Janvier 1938, à 4 % le 25 Mars, à 3 ½ % le 14 Juin, à 3 % le 15 Novembre. Il devait être abaissé une nouvelle fois à 2 ¾ % en Janvier 1939.

Sur le marché financier également, l'abondance a succédé à la pénurie, conséquence tant d'une offre croissante de capitaux que d'une demande limitée par la récession. Le taux des emprunts à long terme est revenu de 6 % à 4 ½ %. Mais le marché a été essentiellement sollicité par les organismes publics et semi-publics; on citera notamment un emprunt de l'Etat de 245 millions de florins en Novembre et six emprunts d'ensemble 700 millions de florins de la Banque pour les Communes Néerlandaises. Et si les émissions d'actions ont revêtu une grande ampleur, — 900 millions de florins contre 66 millions de florins en 1937 — celle-ci n'est due qu'à l'augmentation de capital de la Royal Dutch au début de l'année, qui a émis à elle seule 867 millions de florins, dont les deux tiers ont été souscrits à l'étranger.

La bourse des valeurs d'Amsterdam a été orientée à la hausse : de la fin de l'année 1937 à la fin de l'année 1938, l'indice général s'est élevé de 169 à 242, soit de plus de 40 %.

SUISSE. — En Suisse, l'année 1938 a été marquée à la fois par un certain fléchissement de l'activité économique et par le retour de l'abondance monétaire.

Parmi les secteurs les plus touchés par la récession, on relève notamment l'horlogerie, le textile, le bâtiment. Le tourisme, de son côté, enregistre un léger recul, plus marqué d'ailleurs pour

les touristes suisses que pour les touristes étrangers. En revanche, la chimie et la construction de machines ont bien résisté.

Comme toujours en Suisse, ce sont les chiffres du commerce extérieur qui donnent la meilleure représentation de l'évolution de la conjoncture. De 1937 à 1938, la valeur globale des échanges est revenue de 15.461 millions de francs suisses à 13.984 millions. Cette baisse de 1.477 millions est presque entièrement imputable aux importations qui, à 7.335 millions de francs suisses, sont en diminution de 1.112 millions, sur lesquels les importations de matières premières comptent à elles seules pour 737 millions. Au contraire, les exportations — 6.649 millions de francs suisses — s'établissent à 1 % près au même niveau que l'année précédente.

La forte contraction des importations a très sensiblement amélioré la balance commerciale, dont le solde débiteur est descendu du niveau exceptionnellement élevé de 1.733 millions atteint en 1937 à 686 millions de francs suisses. La balance des comptes, selon des estimations encore approximatives, devrait présenter un excédent de l'ordre de 800 à 900 millions de francs suisses contre un déficit de 195 millions.

Les réserves monétaires sont passées de 8.165 millions à fin 1937 à 8.890 millions à fin 1938. Cette progression de 725 millions correspond à un accroissement de 946 millions de l'encaisse or, portée à 8.329 millions de francs suisses, et à une diminution de 221 millions des avoirs en devises qui se trouvent ramenés à 561 millions de francs suisses.

La diminution des besoins d'argent par suite de la récession et les importantes rentrées d'or ont rendu au marché suisse la liquidité qu'il avait perdue en 1937. Le loyer de l'argent a très sensiblement baissé bien que le taux d'escompte de la Banque

Nationale Suisse soit resté toute l'année à 2 ½ %, taux auquel il avait été porté le 13 Mai 1957. Ce n'est que le 26 Février 1959 que ce taux d'escompte a été ramené à 2 %.

Sur le marché financier, les affaires ont été calmes. Les emprunts suisses ont représenté 930 millions, dont 103 millions d'opérations de conversion; les apports d'argent frais n'ont atteint ainsi que 827 millions de francs suisses, contre 1.148 millions en 1957. Les émissions d'actions ont décliné d'une année à l'autre de 186 millions à 113 millions. Le marché s'est rouvert en 1958 aux emprunteurs étrangers qui ont pu placer 136 millions de francs suisses d'obligations. Compte tenu des importants remboursements intervenus, la contribution nette du marché suisse n'a été en définitive que de 423 millions contre 1.124 millions en 1957.

A la bourse, la tendance, hésitante jusqu'au printemps, s'est raffermie par la suite. En fin d'année, l'indice des actions, parti de 374,4 en décembre 1957, retrouvait à 450,7 son haut niveau de fin 1956; le volume des transactions s'est largement développé.

Sur le marché des devises, en revanche, l'activité s'est sensiblement ralentie.

FRANCE. — L'évolution économique en France au cours de l'année 1958 a été commandée par la politique de lutte contre l'inflation qu'avaient imposée, à la fin de 1957 et au début de 1958, l'épuisement des réserves de change et la nécessité d'avoir recours à de nouveaux crédits étrangers.

Une fois surmontée la grave crise politique du mois de Mai et rétablies la stabilité gouvernementale et, avec elle, la confiance,

les mesures de limitation des dépenses publiques, de restriction des crédits et de hausse des taux d'intérêt ont porté leur fruit. Au prix d'un certain fléchissement de l'expansion économique, on a assisté à la stabilisation progressive des prix, au développement rapide de l'épargne — marqué dès le début de l'été par le succès de la rente 3 ½ %, à garantie or, et le rapatriement de capitaux — enfin à l'amélioration de la balance commerciale.

Mais la France s'était engagée, vis-à-vis de ses partenaires de l'O.E.C.E., à libérer à la fin de l'année 75 % de ses importations (le taux fût même porté à 90 %). Le 1^{er} Janvier 1959, entraient en vigueur les premières dispositions du marché commun entraînant diminution de la protection douanière et élargissement des contingents. Le gouvernement, enfin, se devait d'aligner le franc sur les autres devises européennes et de rétablir sa convertibilité externe. Sur le plan intérieur, d'autre part, le projet de budget de 1959 se traduisait par un déficit de trésorerie, par une « impasse » de 1.200 milliards de francs, montant dont il était impossible d'envisager le financement par les ressources normales de l'épargne.

Ramener l'impasse à 600 milliards de francs, montant jugé compatible avec les possibilités de l'épargne, compte tenu des besoins des investissements privés, sans réduire les investissements publics, exigeait une réduction massive des subventions budgétaires. Celle-ci, à son tour, ne pouvait manquer d'encherir les prix français, déjà supérieurs aux prix étrangers, au moment où la concurrence internationale allait devenir beaucoup plus ouverte. Dans ces conditions, il fut jugé nécessaire de procéder à un nouvel alignement monétaire. La parité du dollar fut portée à F. 493,706, ce qui correspond à une dévaluation du franc de 14,93 % ou à une augmentation de 17,55 % du prix des devises étrangères.

C'est cet assainissement, beaucoup plus radical que celui qui avait été entrepris un an plus tôt, qui fit l'objet des ordonnances des derniers jours du mois de Décembre. Pour bien marquer le caractère définitif de la réforme, celle-ci comporte la création d'un nouveau franc, baptisé franc lourd, égal à 100 de nos francs actuels. Le passage de l'ancienne à la nouvelle unité monétaire sera effectué progressivement tout d'abord comme monnaie de compte (tel est déjà le cas sur le marché des changes), puis comme monnaie de paiement. Il importe de souligner, pour éviter toute confusion, qu'il n'y a pas là changement de monnaie, comme celui qui a eu lieu, par exemple, en Allemagne en 1948, mais uniquement changement d'unité monétaire.

Aucun rapprochement, assurément, ne doit être fait entre la dernière dévaluation et toutes celles qui, en France, l'avaient précédée. C'est la première fois que l'on assiste à une dévaluation décidée absolument à froid, en dehors de toute pression sur le marché des changes. C'est la première fois qu'un gouvernement accepte délibérément, sur le conseil de ses experts, d'incorporer une dévaluation dans un plan d'ensemble de redressement financier.

La restauration monétaire de la fin de l'année 1958 marquera certainement une date capitale dans l'histoire de l'économie française. Comment celle-ci se présentait-elle au moment de prendre ce tournant ?

Un été exceptionnellement pluvieux n'a pas permis aux récoltes d'être aussi abondantes que l'état des cultures, au printemps, permettait de le présager. La moisson de blé — 96 millions de quintaux — a été nettement inférieure à celle de l'année précédente — 110 millions de quintaux — et de moins bonne qualité ; elle a laissé cependant un excédent disponible pour l'exportation. La production d'orge, supérieure à celle de 1957, a permis l'expor-

tation de 5 millions de quintaux, malgré l'accroissement de la consommation. Le maïs a continué à progresser, mais des importations restent nécessaires.

La récolte de pommes de terre a été moyenne en quantité, de qualité médiocre et de mauvaise conservation. Après la réduction des surfaces plantées en 1957, la culture des betteraves industrielles a retrouvé son extension des années antérieures. Mais, si le tonnage produit est satisfaisant — 127 millions de quintaux — la densité très inférieure à la moyenne, a permis seulement la fabrication de 1.436.000 tonnes de sucre, quantité insuffisante pour faire face à la consommation croissante de la Métropole et aux besoins des autres territoires de la zone franc.

Après les vendanges catastrophiques de 1957, celles de 1958 n'ont encore fourni qu'un résultat très médiocre de 47 millions d'hectolitres de vin. Aussi l'effondrement du prix du vin à la production ne semble-t-il pas pouvoir s'expliquer seulement par les quelques importations réalisées pour assurer la soudure. En fait, l'augmentation apparente de la consommation en 1957 et la diminution apparente de la consommation en 1958, telles qu'elles ressortent des statistiques, doivent recouvrir un important mouvement de stockage et de déstockage. En outre, comme cela a été constaté souvent dans le passé, une forte hausse des prix du vin entraîne un transfert de la consommation vers d'autres boissons, qui a tendance à se maintenir même après le retour des prix à un niveau normal.

La production de légumes a été abondante, de même que celle des fruits à pépins. L'année a été mauvaise, au contraire, pour les fruits à noyaux.

La situation exacte du marché de la viande reste toujours aussi mal connue. Pour la troisième année consécutive, on a encore

enregistré, en 1958, une réduction des abattages des gros bovins et des veaux. Avec l'abondance des fourrages et la clémence de la température, le développement du cheptel s'est maintenu, sauf en ce qui concerne le cheptel ovin sensiblement réduit par la maladie.

Sur l'ensemble de l'année, la production industrielle a encore augmenté de 6 % par rapport à 1957, l'indice général sans bâtiment s'élevant de 146 à 155, sur la base 100 en 1952. Mais cette moyenne correspond à un ralentissement progressif du mouvement d'expansion : supérieur de 10 % à celui de 1957 pour le premier trimestre, l'indice revient, au quatrième trimestre, au niveau de l'année précédente.

C'est au printemps que l'on peut situer le point d'inflexion de la courbe de conjoncture, mais ce n'est vraiment qu'au cours des trois derniers mois que le fléchissement a été assez accusé pour qu'on puisse parler d'un commencement de récession.

Les statistiques de l'emploi enregistrent clairement cette évolution. L'indice des effectifs occupés (base 100 en 1954) s'élève de 105,7, le 1^{er} Janvier 1958, à 106,4 le 1^{er} Juillet ; il est encore à 106, le 1^{er} Octobre, mais tombe à 104,2 le 1^{er} Janvier 1959. De son côté, la durée moyenne de la semaine de travail qui s'était maintenue à 45 heures 8 depuis le 1^{er} Janvier jusqu'au 1^{er} Juillet 1958, baisse légèrement à 45 heures 6 le 1^{er} Octobre, puis à 44 heures 9 le 1^{er} Janvier 1959, en recul de près d'une heure sur l'année précédente.

Cette vue générale demande naturellement à être précisée par une analyse des principales branches d'activité.

Le bilan énergétique de la France s'est, pour la première fois depuis de nombreuses années, légèrement amélioré ; conséquence à la fois de l'augmentation de la production (+ 9 % environ) et de la stabilisation de la consommation. Nous avons cependant

encore importé plus du tiers de l'énergie consommée, mais sans rencontrer de difficulté pour couvrir nos besoins.

Les charbonnages, ont pour la première fois, franchi le cap des 60 millions de tonnes en progression d'environ un million de tonnes sur 1957. La consommation ayant sensiblement reculé, les importations ont pu être ramenées de 1957 à 1958, apport Sarrois compris, de 25 à 19,8 millions de tonnes, et de 7 à 3 millions de tonnes en ce qui concerne les livraisons des États-Unis. Sans être proportionnellement aussi importants qu'en Allemagne et en Belgique, les stocks de charbon sur le carreau des mines ont cependant atteint 7,8 millions de tonnes à la fin de 1958, dont 2,8 millions de tonnes de houille marchande.

Grâce à une hydraulité exceptionnelle, la production d'énergie hydraulique a augmenté de près de 30 % permettant de réduire de 9 % l'appel aux centrales thermiques. La production totale d'électricité est passée, en chiffres ronds, de 58 à 62 milliards de kWh.

La production de pétrole brut s'est élevée à 2.400.000 tonnes contre 1.680.000 tonnes, en 1957. Ce progrès est entièrement imputable aux gisements d'outre-mer, d'abord à ceux du Gabon, puis à l'arrivée du premier pétrole brut du Sahara.

En présence des gisements déjà connus et des découvertes qui se multiplient dans cette immense région, il apparaît que le principal problème qui s'y pose n'est plus celui de la recherche, mais celui de la mise en exploitation. Aussi poursuit-on activement l'établissement des pipe-lines. Dès le mois d'Octobre 1959, celui d'Hassi Messaoud devrait pouvoir acheminer vers le port pétrolier de Bougie 400.000 tonnes de pétrole brut par mois.

En Métropole, quelques résultats positifs ont attiré l'attention sur les possibilités du bassin parisien. Dans le bassin d'Aqui-

taine, la mise en exploitation du gisement de gaz de Lacq se poursuit au rythme prévu. De 1 million de m³/jour au début de 1958, le débit est passé à 5 millions de m³/jour en Décembre; il devrait s'élever à 10 millions de m³/jour à la fin de la présente année pour atteindre finalement 30 millions de m³/jour. La canalisation principale a atteint Nantes au début de Novembre.

Les raffineries françaises ont repris, en 1958, le développement qu'avait interrompu la crise de Suez. Elles ont traité, en chiffres ronds, 30 millions de tonnes de pétrole brut, contre 25 millions en 1957 et 27 millions en 1956. La consommation française s'est accrue globalement de 41 % en 1958, mais avec des écarts considérables entre les produits : fuels fluides + 27 %, fuels lourds + 5 %. De leur côté, les exportations sont en reprise sensible. Cette expansion a incité les raffineurs à poursuivre les investissements destinés à accroître leur capacité de raffinage; celle-ci est passée de 33,5 millions à 35,5 millions de tonnes.

La France est un des rares pays du monde occidental dont la sidérurgie n'ait pas enregistré, en 1958, de baisse d'activité. Dans les premiers mois de l'année, la fermeté du marché intérieur a permis d'utiliser à plein la capacité accrue des usines, en dépit de la crise internationale. Lorsque, à partir du mois d'Août, la demande nationale s'est, à son tour, mise à fléchir, elle a pu être en partie relayée par la reprise des exportations. Au total, si la production de fonte s'est sensiblement maintenue, la production d'acier brut a progressé de 14.100.000 à 14.600.000 tonnes. Mais la chute des prix à la grande exportation, conjuguée avec des prix intérieurs insuffisants — même avant la dévaluation du mois de Décembre, ils étaient les plus bas de la C.E.C.A., — n'a pas permis à la sidérurgie de dégager les marges d'autofinancement souhaitables pour la poursuite de son programme d'investissements.

Dans le secteur des métaux non ferreux, la production d'aluminium de première fusion est passée de 160.000 à 169.000 tonnes auxquelles il faut ajouter près de 32.000 tonnes provenant de l'usine d'Edea au Cameroun.

Le vaste secteur de la construction mécanique et des industries transformatrices des métaux a suivi une courbe parallèle à celle de l'économie générale : progrès accusé au cours du premier trimestre, stabilisation au milieu de l'année, fléchissement les trois derniers mois. Pour l'ensemble de l'année, le chiffre d'affaires a dépassé 2.000 milliards de francs, en accroissement de plus de 12 % sur 1957. Résultat imputable, en partie à l'assouplissement du blocage des prix et, en partie aussi, au développement de la production, que l'on peut situer à environ 6 % contre 12 % l'année précédente. Mais, il semble que, dans de nombreux cas, le résultat soit loin d'avoir suivi la même progression. D'une façon générale, il n'existe pas, dans ce secteur, un équilibre satisfaisant entre la capacité de production et les besoins du marché intérieur. Celui-ci est trop dépendant de l'étranger pour de nombreux biens d'équipement alors que, pour d'autres, il n'assure pas un débouché suffisant aux producteurs nationaux. Aussi, nombre de ces derniers doivent-ils chercher l'alimentation de leurs ateliers sur les marchés d'exportation, à des conditions de prix peu favorables et en accordant des facilités de paiement qui sont souvent difficiles à financer et qui alourdissent leur bilan.

La nécessité de stimuler les investissements dans ces industries, qui vont avoir à affronter une sévère concurrence internationale, a provoqué la création du Groupement des Industries Mécaniques « GIMECA », ayant pour objet, comme les organismes similaires Groupement de l'Industrie Sidérurgique « G.I.S. » et Groupement des Industries de la Construction Electrique « G.I.C.E.L. », d'émettre des emprunts « collectifs », dont le produit est réparti entre diverses entreprises de la profession.

La construction électrique a été sérieusement touchée, dès le printemps, par la récession. Naturellement, on observe des écarts considérables entre les différentes branches. Le matériel "grand public" et, tout particulièrement, l'équipement électro-ménager, a, dans l'ensemble, été plus affecté que le matériel d'équipement. Contre-coup heureux de la réserve du marché intérieur, les ventes à l'étranger ont augmenté de 57 %. Au total, la production est en progrès de 3 % et le chiffre d'affaires — 846 milliards de francs — de plus de 8 %, par suite des déblocages de prix. L'assouplissement du régime des prix et l'accroissement de la productivité se sont traduits parfois par une amélioration légère des marges bénéficiaires.

Pour la construction automobile, 1958 a encore été une année de très haute conjoncture, avec une production supérieure de près de 200.000 véhicules à celle de l'année précédente (1.127.500 contre 928.000). La récession s'est toutefois fait sentir au cours du second semestre en ce qui concerne la sortie des véhicules utilitaires. Et si la production a été maintenue à pleine capacité pour les voitures particulières, la vente n'a pas toujours suivi pendant les derniers mois; certaines entreprises ont dû conserver des stocks assez importants qui ont commencé à se dégonfler à partir du mois de Février 1959. D'autres producteurs ont vu seulement se réduire leur carnet de commandes. L'industrie automobile semble ainsi retrouver son évolution saisonnière normale. Il faut noter qu'une part importante de la production est maintenant vendue à l'étranger : aux États-Unis seulement, nous avons exporté, en 1958, plus de 100.000 véhicules.

L'année a été franchement mauvaise pour les véhicules à deux roues, avec un effondrement des ventes de vélomoteurs, scooters et motocyclettes; les cyclomoteurs ont mieux résisté à la crise.

L'activité des chantiers navals a été assurée par l'exécution des ordres en carnet. Quelques rares commandes nouvelles ont été enregistrées, en 1958, mais plusieurs commandes anciennes ont été résiliées. Aussi n'y avait-il plus que 1.473.500 tonneaux de jauge brute de navires en commande ou en construction au 1^{er} Janvier 1959 contre 2.213.000 un an plus tôt, soit une réduction de 739.500 tonneaux, alors que les livraisons en cours d'exercice n'ont été que de 429.000 tonneaux. La crise persistante du frêt, qui traduit un excédent de la capacité mondiale de transport maritime et entraîne la disparition d'une part très importante des commandes étrangères, la réserve des armateurs français qui, dans ces conditions, n'envisagent pas d'accroître leurs flottes, dans l'ensemble très modernes et n'ayant pas besoin d'être renouvelées, font peser une menace très sérieuse sur l'avenir de la construction navale en France.

En contraste avec l'hésitation générale de la conjoncture, l'industrie chimique a conservé, en 1958, un taux d'expansion supérieur à 14 % et réalisé un chiffre d'affaires de près de 1.200 milliards de francs. La progression a été de 21 % dans la chimie organique, de 10 % dans la chimie minérale et de 8 % dans la parachimie. La pétrochimie a poursuivi son développement spectaculaire avec une production qui, exprimée en teneur de carbone, est passée de 80.000 à 140.000 tonnes.

Dans le compartiment des matériaux de construction, la fabrication de ciments s'est élevée à 13.415.000 tonnes contre 12.475.000 tonnes en 1957. La progression s'est sensiblement maintenue, tout au long de l'année, à un taux moyen de 7 ½ % sur l'année précédente.

Un léger ralentissement a frappé l'activité de l'industrie du bâtiment et des travaux publics, dont l'indice annuel de production est revenu de 121 en 1957 à 119 en 1958. Il en est résulté

une détente sensible sur le marché du travail, alors qu'en 1937 il avait dû être fait appel, dans ce secteur, à de la main-d'œuvre étrangère. Le nombre de logements terminés est cependant passé de 274.000 à 290.000, mais les mises en chantier auraient, au contraire, diminué. Alors que la construction a été longtemps limitée par la capacité de production, elle risque de l'être aujourd'hui par l'insuffisance des possibilités de financement si ces dernières, et en particulier celles qui résultent des prêts spéciaux du Crédit Foncier, ne sont pas prochainement élargies.

La reprise dont avait bénéficié le textile en 1936 et 1937 aura été de courte durée et la situation de cette industrie s'est progressivement dégradée au cours de l'exercice 1938. Cette évolution n'est d'ailleurs pas propre à la France.

Selon le processus habituel, la laine a été atteinte la première; la production a diminué de mois en mois entraînant un important chômage partiel. La crise a été moins sévère dans le tissage que dans la filature et, en filature, plus marquée pour la laine peignée que pour la laine cardée.

Touchée plus tardivement par la récession, l'industrie cotonnière a encore déployé, au cours du premier semestre, une activité soutenue. La production des filatures et des tissages a été supérieure de 6 % et de 41 % respectivement à celle de la période correspondante de l'année précédente. Au début de l'été s'est produit un retournement total de la tendance qui a amené les syndicats cotonniers à décider une réduction générale d'activité de 30 % pour éviter l'effondrement des prix. Pour l'ensemble de l'année 1938, les résultats globaux sont sensiblement équivalents à ceux de 1937. Les cotonniers ont été autorisés par les mesures de fin d'année à s'approvisionner en matières premières, en pleine liberté de temps et sur le marché de leur choix, facilité qu'ils

réclamaient depuis longtemps et qui doit permettre une certaine réduction des prix de revient.

L'industrie des textiles artificiels et synthétiques a accusé également, en fin d'année, une légère diminution d'activité, mais, sauf pour la rayonne en faible recul, la production de 1938 est encore très sensiblement supérieure à celle de 1937 : fibrane, + 12 %, synthétique, + 18 %.

L'évolution du commerce extérieur et de la balance des comptes a été très exactement opposée à celle de la production : crise dans les premiers mois, atteignant son paroxysme en Mai avec les troubles politiques, détente au milieu de l'année, amélioration en fin d'année.

Après le coup de fouet que l'opération 20 % avait donné au commerce extérieur dans les derniers mois de 1937 et en Janvier 1938, le déficit commercial était redevenu considérable. Pour le premier trimestre, les exportations n'ont couvert les importations qu'à 73 %, et le pourcentage est tombé à 70 % au deuxième trimestre. Mais il s'est redressé à plus de 79 % au troisième trimestre et à près de 95 % au dernier trimestre, ce qui correspond en fait, les exportations étant décomptées FOB et les importations CAF, à une balance commerciale équilibrée, sinon excédentaire. Résultat d'autant plus encourageant qu'il provenait essentiellement de l'accroissement du volume des exportations (indice 122 contre 111 pour le même trimestre de 1937, qui avait cependant bénéficié des conséquences immédiates de l'opération 20 %) et que cet accroissement portait essentiellement sur les produits manufacturés.

Pour parer à l'épuisement de ses réserves de devises, la France avait obtenu de l'étranger, en Janvier 1938, un ensemble de crédits divers s'élevant, au total, à 550 millions de dollars. Par suite du déficit de la balance des paiements, accentué au mois

de Mai par la crise politique, ces ressources avaient été pratiquement épuisées en cinq mois. Mais le mouvement des capitaux s'est renversé à partir de Juin et, à l'occasion de l'emprunt 3 ½ %, la Banque de France a été amenée à acheter plus de 150 tonnes d'or. Le rapatriement de capitaux s'est poursuivi, sur une petite échelle, jusqu'à l'automne, où l'attente des mesures financières du Gouvernement l'a provisoirement interrompu. Cette évolution a permis un premier abaissement du taux de l'escompte de 5 % à 4 ½ le 16 Octobre.

Conséquence à la fois de la limitation des dépenses publiques, des restrictions de crédit et de l'émission de la rente 3 ½ % en été, la masse des moyens de paiement n'a pratiquement pas varié pendant les neuf premiers mois de l'année : les disponibilités monétaires, au 30 Septembre 1958, s'élevaient à 7.179 milliards de francs contre 7.152 milliards au 31 Décembre 1957. L'augmentation habituelle du dernier trimestre les a portées à 7.546 milliards de francs à fin 1958, en progrès, en chiffres ronds, de 400 milliards sur l'année précédente. Mais, sur ces 400 milliards de francs, 200 milliards sont imputables à la monnaie fiduciaire, 100 milliards aux comptes courants postaux et 100 milliards aux comptes de chèques dans les banques ; les comptes courants bancaires, en revanche, qui sont les comptes des entreprises industrielles et commerciales, se retrouvent au même niveau qu'un an plus tôt : 1.559 milliards de francs contre 1.555 milliards. Ainsi, les nouveaux moyens monétaires se sont accumulés entre les mains des particuliers, situation caractéristique à la fois des débuts de récession, où les dépenses privées fléchissent avant les revenus, et des périodes de restauration monétaire, marquées par l'accroissement des encaisses.

Ces deux facteurs, d'ailleurs complémentaires, expliquent également l'évolution de l'épargne en 1958. Les émissions de

valeurs mobilières, comme toutes les années où il est placé un grand emprunt d'État, ont sensiblement progressé, passant de 692 milliards de francs à 873 milliards. Mais les émissions d'actions sont revenues de 258 milliards de francs à 194 milliards.

Cet important appel au marché des capitaux n'a pas empêché la constitution d'une épargne liquide de 468 milliards de francs contre 441 milliards l'année précédente. Et, dans ces montants, l'excédent des dépôts dans les caisses d'épargne intervient pour 300 milliards de francs en 1958, contre 173 milliards en 1957.

Il semble que cet exceptionnel accroissement des disponibilités et de l'épargne privées au cours du deuxième semestre 1958, n'ait pas suffisamment retenu l'attention.

Influencée par les modalités particulières de la conjoncture française, la Bourse de Paris s'est désolidarisée, en 1958, de celle de New-York, sur laquelle elle avait tendance à s'aligner au cours des années précédentes. La baisse s'est poursuivie jusqu'au mois d'Avril, alors qu'à Wall Street, le plus bas avait été touché en Octobre 1957. Et Paris ne s'est pas associé à la forte reprise des cours qui a marqué, tant à New-York qu'à Londres, le deuxième semestre de l'année 1958 sauf, dans une certaine mesure, en Décembre. Au total, du début de l'année jusqu'à la veille des mesures monétaires, la baisse des indices était de près de 10 % et le volume moyen des transactions s'était contracté de plus de 40 % par rapport à 1957.

Mais un retournement complet a suivi la réforme du 28 Décembre. Le marché a retrouvé tout son allant, tant en ce qui concerne l'importance des opérations traitées que la hausse des cours. La baisse déjà amorcée du loyer de l'argent à long terme doit alléger le coût des investissements privés et contri-

buer, si la conjoncture économique s'y prête, à une saine relance de l'expansion.

* * *

Au cours de l'exercice 1958, l'État a procédé à l'émission d'un Emprunt 3 ½ % à capital garanti, assimilé à l'Emprunt 3 ½ % 1952. Nous avons apporté tout notre concours à cette opération ainsi qu'à celles effectuées par :

- l'Électricité de France,
- le Crédit National,
- l'Électricité et Gaz d'Algérie,
- les Charbonnages de France,
- le Crédit Foncier de France,
- le Département de la Seine,
- la Société Nationale des Chemins de Fer Français,
- le Gaz de France.

Votre Établissement a dirigé l'émission des emprunts :

- de la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine,
- de « Pierrefitte », Société Générale d'Engrais et Produits Chimiques,
- et de « CENPA », Société Centrale des Usines à Papiers et Papeteries J. B. Weibel Réunies,

et pris une part active au placement du nouvel emprunt émis par le Groupement de l'Industrie Sidérurgique pour faciliter le Développement de la Production « G. I. S. » ainsi que des emprunts réalisés par « PÉTROFIGAZ » et la Société de Développement Régional du Sud-Est.

Nous avons contribué au placement des obligations émises par les Sociétés ci-après :

- Union Sidérurgique Lorraine « SIDELOR »,
- Vallourec,
- Lorraine-Escout,
- Caisse Foncière de Crédit pour l'Amélioration du Logement dans l'Industrie,
- Manufacture des Glaces et Produits Chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey,
- Groupement des Industries de la Construction Électrique « GICEL »,
- Société Toulousaine Financière et Industrielle du Sud-Ouest « TOFINSO ».

Nous avons dirigé les opérations d'émission d'obligations convertibles en actions réalisées par la Librairie Hachette et les Etablissements Neyrpic (Ateliers Neyret Beylier et Piccard-Pictel), et avons apporté tout notre concours à celle effectuée par les Forges de Châtillon-Commentry et Neuves-Maisons. Nous avons participé au placement des obligations convertibles en actions émises par la Compagnie Française des Matières Colorantes.

Nous avons également dirigé les opérations d'augmentation de capital réalisées par :

- la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine,
- « CENPA », Société Centrale des Usines à Papiers et Papeteries J. B. Weibel Réunies,
- les Papeteries de la Chapelle,
- la Compagnie d'Exploration Pétrolière,
- les Établissements Delattre et Frouard Réunis,
- la Compagnie Nouvelle de Forages Pétroliers « FORENCO »,
- les Forges et Aciéries de Nord et Lorraine,

- la Société Nationale de Matériel pour la Recherche et l'Exploitation du Pétrole « S. N. MAREP »,
- la Compagnie Générale de Forage « COFOR »,
- la Compagnie des Eaux de la Banlieue de Paris,
- la Société d'Investissement de Paris et des Pays-Bas,
- la Compagnie Générale d'Investissement,
- les Exploitations Électriques et Industrielles,
- la Compagnie Sénégalaise des Phosphates de Taïba, Études et Entreprises,
- la Compagnie Générale de Recherches Pétrolières « GENAREP »,
- l'Union Navale,
- la Société Fives Lille-Cail,
- Esso Standard,
- la Manufacture Française de Tapis et Couvertures,
- la Compagnie de Signaux et Entreprises Électriques,
- la Compagnie Saharienne d'Habitation et d'Hôtellerie « C. S. H. »,

Nous avons prêté nos guichets aux augmentations de capital effectuées par :

- la Soudure Autogène Française,
- la Société des Cartonneries de la Rochette,
- la Société Chérienne des Pétroles,
- la Radiotechnique,
- les Ciments Lafarge,
- les Pneumatiques et Caoutchouc Manufacturé Kléber-Colombes,
- la Société Franco-Belge de Matériel de Chemins de Fer,
- la Société Française des Pétroles B. P.,
- la Compagnie des Transports Aériens Intercontinentaux « T. A. I. »,
- les Anciens Établissements Panhard et Levassor,

- la Société F. Beghin, F. Beghin et Cie,
- la Compagnie Générale de Construction de Fours,
- la Société Toulousaine Financière et Industrielle du Sud-Ouest « TOFINSO »,
- la Société Anonyme de Véhicules Industriels et d'Équipements Mécaniques « SAVIEM - L.R.S. »,
- la Société Industrielle et Commerciale de l'Émyrne,
- l'Orfèvrerie Christofle,
- le Ripolin,
- Schneider et Cie,
- la Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc,
- la Compagnie Financière de Recherches Pétrolières « COFIREP »,
- les Établissements Coder,
- la Société de Développement Régional du Sud-Est,
- la Société Française de Gestion et d'Investissement « SOFRAGI ».

Votre Banque a procédé à l'introduction au marché des Courtiers en Valeurs Mobilières des actions de la Compagnie Nouvelle de Forages Pétroliers « FORENCO ».

La Société d'Investissement de Paris et des Pays-Bas a porté son capital de 4 à 8 milliards de francs et investi une grande partie des ressources nouvelles qui lui ont été ainsi procurées. L'actif net s'élevait, en fin d'exercice, à 9.336 millions de francs. Cet actif comprend 63,5 % de valeurs françaises et 21,8 % de valeurs étrangères se répartissant comme suit par secteurs d'activité économique : pétroles 23,2 %, banques 12,3 %, produits chimiques 10,1 %, matériel électrique et électronique 9,3 %, imprimerie, papier, édition 6 %, mines métalliques 5,6 %,

sociétés de portefeuille 3,9 %, bâtiment 3,9 %, autres secteurs 13 %. Le disponible représente 12,7 %.

Nous vous avons indiqué, l'an dernier, la part que nous avons prise à la création de sociétés d'études spécialisées destinées à favoriser l'implantation, en Algérie, d'usines et d'ensembles industriels, sidérurgiques, chimiques, etc... utilisant l'énergie produite par les gisements sahariens de pétrole et de gaz, et les matières premières fournies tant par ces gisements que par les mines algériennes. Ces initiatives étaient, par avance, conformes aux directives du plan de Constantine.

Les perspectives exceptionnelles de développement économique et social qui s'offrent à l'Algérie, exigeront, pour devenir des réalités, outre l'intervention déterminante des Pouvoirs Publics, un apport considérable de capitaux privés sous forme d'emprunts à long terme, d'emprunts à moyen terme, ou encore d'investissements dans des sociétés d'exploitation ou des sociétés de développement et d'expansion.

Aussi avons-nous été amenés à créer, en collaboration avec un groupe ami, la Société Algérienne de Développement et d'Expansion «SOCALDEX», à laquelle a été reconnu le statut particulier de ce genre de sociétés. Elle bénéficie donc d'exonérations fiscales et d'une garantie d'intérêt. Son capital d'origine était de 400 millions de francs; il vient, d'ores et déjà, d'être porté à 3 milliards de francs. Nous sommes certains que la Société saura contribuer activement au développement industriel de l'Algérie.

D'autre part, les études concernant l'usine sidérurgique de Bône et l'implantation d'une usine d'engrais azotés, études auxquelles nous avons participé dès l'origine, se poursuivent en étroite liaison avec les Pouvoirs Publics et les professions sidérurgiques et chimiques.

Enfin, nous avons constitué, avec le concours des fondateurs de la Société Algérienne de Développement et d'Expansion «SOCALDEX» et de groupes importants de l'industrie chimique, une nouvelle société d'études, la Société Pétrochimie Algérienne «PETRAL» ayant pour principal objet d'établir des projets de création, en Algérie, d'usines destinées à la production de matières premières pour l'industrie des plastiques et des détergents.

La Compagnie Immobilière Algérienne poursuit le développement de ses programmes de construction; elle a ouvert, au cours de l'année 1958, 35 chantiers nouveaux, représentant 4.500 logements.

En accord avec un groupe de Banques et de Compagnies d'Assurances, nous avons procédé à la constitution de l'Union Immobilière Algérienne «U.N.I.A.L.» pour laquelle va être demandé le statut de Société Immobilière Conventionnée, conformément aux dispositions de l'Ordonnance du 24 Septembre 1958, dont l'application vient d'être étendue à l'Algérie.

Le développement et les résultats obtenus par les « Sociétés de service » à la création desquelles nous avons participé ne pouvaient manquer de bénéficier de l'activité déployée au Sahara,

au cours de l'année 1958, par les grandes sociétés pétrolières auxquelles nous apportons notre concours de banque d'affaires.

La Compagnie Française des Pétroles-Algérie a poursuivi activement, en collaboration avec la S. N. Repal, les travaux de reconnaissance et de mise en exploitation du gisement d'Hassi Messaoud, ainsi que la construction des installations d'évacuation des produits. Au printemps 1959, les expéditions du pétrole saharien à destination de la Métropole atteignaient 540.000 tonnes.

La Compagnie Française des Pétroles a disposé, au cours de l'exercice 1958, de 12.207.000 tonnes de pétrole brut, soit 3.000.000 de tonnes environ de plus que l'année précédente. Elle a conclu avec la Standard Oil of New-Jersey et la Société de Participation Pétrolière « PETROPAR » un important accord sur la base d'une représentation paritaire entre le groupe français et la Standard Oil of New-Jersey. Aux termes de cet accord une demande d'attribution conjointe de permis dans la zone du Grand Erg Oriental a été déposée par un groupe composé de la Compagnie Française des Pétroles-Algérie, la Société de Participation Pétrolière « PETROPAR » et la Compagnie Esso-Saharienne, filiale de la Standard Oil of New-Jersey.

Les résultats obtenus par la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine dans son premier forage d'El Gassi font bien augurer de l'importance du gisement. Nous vous rappelons que la Compagnie de Participations, de Recherches et d'Exploitations Pétrolières « COPAREX » se trouve intéressée, à concurrence de 25 %, à ces résultats.

Les sociétés du groupe « Transports Africains TRAF » ont accru leur parc de matériel et leur chiffre d'affaires est en sensible augmentation.

Les premières sociétés de service créées sur l'initiative du Groupement Technique et Financier pour le Sahara « G. T. S. » n'ont cessé d'étendre leur champ d'action. A leurs précédentes activités, elles ont ajouté l'entretien des véhicules et la fourniture d'eau et d'électricité.

C'est ainsi que le Groupement Technique et Financier pour le Sahara « G. T. S. » a mené à bien la constitution, en association avec « TRAF », de sociétés telles que Sahara-Service, société anonyme au capital de 120 millions de francs et la Compagnie Saharienne de Services Auxiliaires « C. S. S. A », société à responsabilité limitée au capital de départ de 10 millions de francs.

Afin de rendre plus efficaces les moyens utilisés pour assurer les télécommunications entre les divers centres d'activité du Sahara, la Compagnie Saharienne des Télécommunications Radio-Sahara a, avec l'agrément de l'Organisation Commune des Régions Sahariennes, engagé des négociations qui ont permis de coordonner les efforts des principaux groupes industriels français construisant du matériel radio-électrique.

La Société qui a augmenté son capital et pris la nouvelle dénomination de Société de Télécommunications Sahariennes « Télé-Sahara » a obtenu la participation du Bureau d'Investissement en Afrique « B. I. A. ».

Des considérations semblables à celles qui nous ont conduits à fonder la Société Algérienne de Développement et d'Expansion « SOCALDEX », nous ont amenés à créer, avec le concours d'une

importante Compagnie d'Assurances, la Société pour le développement des Régions Sahariennes « S. D. R. S. », société anonyme au capital initial de 400 millions de francs, qui bénéficie du statut de Société Saharienne de Développement et qui jouera au Sahara un rôle comparable à celui de SOCALDEX en Algérie, ce qui amènera les deux sociétés à travailler en étroite liaison dans le cadre de l'ensemble économique algéro-saharien.

Au Maroc, l'exploitation des sociétés concessionnaires de services publics s'est déroulée, en 1958, dans des conditions normales.

L'Omnium Nord-Africain et ses filiales ont connu une activité variable selon les secteurs économiques. La conjoncture mondiale sur le marché des métaux non ferreux a eu des répercussions sur les résultats des Sociétés Minières. En revanche, la réorganisation, en 1957, du Département Commercial s'est révélée efficace, et, compte tenu de la situation économique du Maroc, l'activité de ce secteur a été satisfaisante. Les résultats de l'ensemble du Groupe seront comparables à ceux de l'exercice précédent.

A l'Étranger, comme en France, nous avons apporté notre concours habituel à de nombreuses Sociétés, sur certaines desquelles il vous intéressera, sans doute, d'avoir quelques indications.

L'essor économique du Canada, la richesse de ses ressources naturelles, nous ont conduits à prendre une nouvelle participation dans ce pays où nous avons d'anciennes et très sûres amitiés. Nous avons acquis un intérêt dans la Banque Provinciale du Canada dont le réseau couvre quatre provinces de l'Est et qui

vient de porter son capital de 5.000.000 à 7.000.000 de dollars canadiens. Le bilan de cette Banque présentait au 31 Octobre 1958, date de clôture de l'exercice, un total de 326 millions de dollars canadiens et le montant des dépôts s'élevait à 310 millions.

Les opérations du Crédit Foncier Franco-Canadien font apparaître une nouvelle progression de son activité et de ses résultats. Cet établissement a procédé, pendant le dernier exercice, à deux émissions d'obligations d'ensemble 8.000.000 de dollars canadiens. Ces fonds nouveaux lui ont permis, notamment, d'augmenter le montant de ses prêts hypothécaires, ainsi que de souscrire aux augmentations de capital des sociétés qu'il contrôle. La plus importante d'entre elles, Francana Real Estate Limited, a racheté au Crédit Foncier Franco-Canadien un nombre important de propriétés urbaines que ce dernier détenait dans diverses provinces du Canada.

La Société Norvégienne de l'Azote poursuit son expansion. Disposant maintenant d'environ 4 milliards et demi de kWh par an, obtenus à un prix particulièrement bas, elle a largement développé ses fabrications au cours des dernières années : sa production d'engrais azotés a triplé depuis 10 ans ; celle-ci ne constitue cependant que les trois quarts de son chiffre d'affaires actuel. Malgré la politique de blocage des dividendes appliquée par le Gouvernement Norvégien, les répartitions faites aux actionnaires ont été progressivement relevées jusqu'à 8 %, des montants très importants étant, néanmoins, affectés, chaque année, à l'autofinancement.

La Société Esso-Standard a, par l'intermédiaire de sa filiale Essorep, poursuivi, dans le sud-ouest, les travaux de développement

des gisements antérieurement reconnus : la production du pétrole brut d'Essorep a été de 1.202.926 tonnes. Cette dernière société a également continué à prospecter les zones faisant l'objet des permis qui lui ont été accordés en 1957 : 19 forages ont été exécutés dans les différents périmètres.

La Société Esso-Standard a mené activement les travaux de construction de la raffinerie du Bec d'Ambès qui a commencé à fonctionner au printemps 1959.

Les entreprises de forages pétroliers auxquelles notre Etablissement est intéressé : la Société Languedocienne de Forages Pétroliers et son groupe, ainsi que la Compagnie Nouvelle de Forages Pétroliers « FORENCO » et la Compagnie Générale de Forage « COFOR », qui détiennent ensemble la moitié du parc des entreprises de forage, ont mis en service de nouveaux appareils et réalisé une remarquable progression de leur activité.

Le groupement des industries de forages et de services pétroliers « GIFOR », créé sur l'initiative de votre Etablissement, se propose de faciliter le financement des entreprises de cette profession par l'émission dans le public d'emprunts obligataires.

Nous vous avons informés, précédemment, de la création, en Aquitaine, de la Société des Produits chimiques d'Aquitaine, « AQUITAINE-CHIMIE » autour de laquelle un important « complexe » chimique se développe activement. Le gaz de Lacq traité par cette société fournira, en produits de cracking, les sociétés AZOLACQ, METHANOLACQ et ACETALACQ récemment constituées et à qui ces produits serviront de matières premières.

« PIERREFITTE » Société Générale d'Engrais et Produits chimiques, également intéressée aux industries de ce complexe a

développé son activité propre et a notamment porté à 120 tonnes par jour sa capacité de production d'ammoniac. Un nouveau programme d'investissement doit lui permettre de doubler cette capacité.

Les études préliminaires effectuées par la Société Dunkerquoise de Sidérurgie sont maintenant terminées. La Société va entreprendre la construction d'installations devant permettre de produire annuellement, à un premier stade, 500.000 tonnes de fonte, 500.000 tonnes d'acier brut et 350.000 tonnes de tôle forte.

L'Union Navale, créée en 1956, avec un groupe d'armateurs en vue de constituer une flotte de navires spécialement conçus pour le transport des pondéreux et faisant défaut à la Marine Marchande française, va entrer dans sa phase d'exploitation. Un navire de 16.000 tonnes sera mis en service en automne prochain.

Diverses mesures prises par la Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil (C.S.F.) et notamment les fusions auxquelles elle a procédé au cours de l'exercice précédent lui permettent d'aborder favorablement les conditions nouvelles créées par l'institution progressive du Marché Commun.

L'intérêt qu'elle a toujours porté aux marchés extérieurs lui vaut une place de premier ordre dans l'industrie électronique et les télécommunications, industries qui interviennent pour des montants importants dans notre balance commerciale. Le carnet des commandes en matériel professionnel que la C. S. F. a reçues de l'Étranger représente à lui seul les trois-quarts environ de celui que totalise actuellement la profession.

La Compagnie des Machines Bull, poursuivant son effort technique et industriel, a mis au point le calculateur électronique

“Gamma 60” dont elle a lancé les premières fabrications. Son chiffre d'affaires s'est considérablement accru, particulièrement avec l'Étranger.

La Société Industrielle de Cellulose d'Alizay «SICA» au capital de 2.520 millions de francs, après avoir achevé la mise au point de sa fabrication, a progressivement porté à 43.000 tonnes sa production de pâte de cellulose, destinée, pour la plus grande part, à alimenter l'industrie française des textiles artificiels dont elle est devenue le principal fournisseur. Sa production s'est substituée à des importations.

L'activité de nos filiales immobilières, et notamment l'Auxiliaire de la Construction Immobilière «S.A.C.I.» et l'Omnium Technique «O. T. H.», s'est poursuivie de façon satisfaisante.

Répondant à l'appel des Pouvoirs Publics, nous avons fondé l'Union Immobilière de France «U.I.F.», société immobilière conventionnée, agréée par l'Etat dès la fin de 1958, et constituée au capital initial de deux milliards de francs, grâce au concours de grands Etablissements de Crédit, de Compagnies d'Assurances et de Sociétés Immobilières. Son objet est de construire des immeubles à usage locatif. Ses premiers programmes, dont certains sont d'ores et déjà en chantier, portent sur un millier d'appartements de bon confort.

Dans le même esprit, nous avons concouru à la création de la Société d'Investissements Immobiliers du Nord «S.I.M.N.O.R.», société immobilière conventionnée qui met en chantier un important programme locatif dans l'agglomération de Lille, Roubaix et Tourcoing.

Les fonds collectés par le Groupement Interprofessionnel pour la Participation Patronale à l'Effort de Construction «G. I. P. E. C.» ont presque doublé au cours de l'exercice écoulé.

Notre Établissement a continué à apporter un appui très actif aux huit Sociétés de Développement Régional précédemment constituées avec son concours et a participé à la création de la Société de Développement Régional «CENTREST», dont la zone d'action couvre la Bourgogne et la Franche-Comté.

Ces sociétés ont été d'une particulière utilité pour les petites et moyennes entreprises qui constituent, dans la plupart des régions, l'essentiel de l'industrie locale, en leur fournissant les moyens financiers nécessaires à leur développement.

Les Sociétés de Développement Régional ont maintenant fait la preuve de leur efficacité et l'accueil qui leur a été réservé les a conduites à augmenter rapidement leurs ressources en procédant, à la fois, à des augmentations de capital et à l'émission d'emprunts obligataires. Elles ont déjà investi la plus grande partie de leur capital, soit plus de 4 milliards de francs, et ont émis plus de 6 milliards de francs d'emprunts.

Nous avons pris une participation, lors de sa fondation, dans la Compagnie Reynolds de Géophysique, constituée en Mars 1958, au capital de 324 millions, qui, outre son activité de prospection sismique, a entrepris la fabrication en France du matériel spécialisé utilisé dans ce genre de recherches.

De concert avec la Caisse des Dépôts et Consignations, la Société Centrale pour l'Équipement du Territoire, la Compagnie Auxiliaire de la Caisse Nationale des Marchés de l'Etat et le Crédit Lyonnais, nous avons fondé la Compagnie Française pour l'Appli-

cation de la Recherche Scientifique « COFARS », au capital initial de 400 millions de francs. Cette Société, dont les actionnaires appartiennent pour moitié au secteur public et pour moitié au secteur privé, se propose, en assurant le financement de recherches, de contribuer au développement d'inventions et d'en faciliter l'utilisation industrielle.

Sur le plan de la collaboration européenne, nous avons procédé, avec l'Istituto Mobiliare Italiano et la Banca Nazionale del Lavoro, à la création de la Société Franco-Italienne de Développement Industriel qui est appelée à assumer des fonctions semblables à celles de la Société Européenne de Développement Industriel, fondée en 1957.

Tout en continuant à apporter notre concours à la gestion et à l'extension des affaires du groupe de la Compagnie Générale de Participations et d'Entreprises (précédemment Compagnie Générale des Colonies) notre Établissement a poursuivi activement l'étude et la réalisation des projets de développement et de mise en valeur des territoires d'outre-mer devenus, pour la plupart, États membres de la Communauté.

Ainsi que nous vous en avons informés, dans un de nos précédents rapports, nous avons constitué, avec le Bureau Minier de la France d'Outre-Mer et la Bethlehem Steel, un Syndicat ayant pour objet les recherches de minerai de fer dans la région de Mékambo au Gabon. Les résultats encourageants qui ont été obtenus ont conduit le syndicat à envisager sa transformation en Société d'études, en collaboration avec d'autres groupes français et européens. Un accord est intervenu en 1958.

Au cours de l'exercice, nous avons participé aux augmentations de capital de la Compagnie Sénégalaise des Phosphates

de Taïba et de la Compagnie Togolaise des Mines du Bénin. Ces deux compagnies, auxquelles nous avons apporté notre concours dès l'origine de leurs études, poursuivent activement la mise en place de leurs équipements qui doivent leur permettre de commencer leur exploitation dans le courant de l'année 1960.

Nous avons également participé à la constitution de la Société pour l'Équipement Minier Industriel et Agricole au Gabon « SEPEMIAG ».

Comme les années précédentes, nous nous sommes appliqués à faciliter aux industriels français la solution des problèmes financiers soulevés par leurs exportations.

En Amérique Latine, l'exécution de contrats signés ces dernières années et financés avec le concours de votre Établissement s'est poursuivie favorablement.

En Argentine, la volonté manifestée par le Gouvernement de procéder méthodiquement à la mise en valeur des ressources énergétiques du pays ainsi qu'à l'équipement des industries de transformation nous a amenés à mettre à l'étude un certain nombre d'affaires susceptibles de procurer à l'industrie française d'importants contrats.

Au Brésil, nous avons, conjointement avec deux autres établissements de la place, signé un accord avec la Cia Siderurgica Paulista, importante Société brésilienne qui doit procéder à l'installation d'un centre sidérurgique dans la région de Saint-Paul. Cet accord prévoit le financement, pour un montant de 30 millions de dollars, des commandes qui seraient passées en France pour la réalisation du projet.

Au Pérou, la centrale hydro-électrique du Cañon del Pato a commencé à fonctionner, permettant la mise en route définitive des installations sidérurgiques de la Corporacion Peruana del Santa qui ont été inaugurées, en Avril 1958, par le Président de la République du Pérou.

En Europe, il convient de signaler le développement des relations commerciales avec les pays de l'Europe de l'Est. On notera, en particulier, la commande par l'U.R.S.S., d'une importante cimenterie dont la valeur est supérieure à 6 milliards de francs, confiée à la Société Fives Lille-Cail, ainsi que des contrats dont la valeur dépasse 4 milliards de francs enregistrés par la Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil « C. S. F. » pour la fourniture de différents équipements électroniques.

En Pologne, dans le cadre de l'accord financier à la conclusion duquel nous avons contribué l'an passé, une nouvelle commande pour la fourniture d'une centrale thermique a été passée à un groupe de constructeurs français.

L'évolution de la situation politique en Proche et Moyen Orient y a maintenu, cette année encore, un climat défavorable aux exportations françaises de biens d'équipement.

On peut, toutefois, signaler qu'en Turquie la seconde des quatre cimenteries à construire par l'industrie française pour le compte du Gouvernement a été achevée.

Poursuivant nos efforts en Iran, nous avons, par notre concours financier, permis la réalisation de divers projets d'équi-

pement parmi lesquels nous mentionnerons une importante sucrerie-raffinerie de cannes.

Il convient de signaler que, dans ce même pays, votre Établissement a pris, en liaison avec des banques amies, une participation dans le capital de la Banque de Téhéran : notre collaboration avec cet Établissement lui permettra d'accroître plus rapidement son activité locale et ses relations internationales et d'apporter un concours plus efficace à ceux de nos clients qui s'intéressent au marché iranien.

Dans le Sud-Est Asiatique enfin, la situation économique de certains pays n'a pas favorisé les importations françaises de biens d'équipement. En Inde, où de nombreux projets sont étudiés en liaison avec divers groupes français, votre Établissement assure le financement de turbines Neyrpic destinées au barrage de Badhra.

Il y a lieu d'indiquer, d'autre part, que l'importante sucrerie-raffinerie construite pour le compte du Gouvernement Thaïlandais et dont nous avons assuré le financement en tant que chef de file d'un groupe bancaire français, a été mise en route lors de la campagne de 1958.

L'activité de votre Département bancaire a marqué une nouvelle progression.

Le total des dépôts à vue et à terme au 31 Décembre 1958 s'établit à un niveau supérieur à celui du précédent bilan. En revanche, les ressources financières très importantes l'an dernier reviennent à un niveau normal.

Compte tenu des mesures de limitation de crédits à l'économie édictées par les autorités monétaires au début de l'exercice, votre Établissement s'est appliqué à satisfaire les besoins de sa clientèle traditionnelle et ceux des sociétés dont l'expansion industrielle de notre Pays a provoqué la création ou le développement.

La fin de l'année a été marquée par un important accroissement des utilisations de certaines facilités : crédits d'équipement à moyen terme, crédits mobilisables à court terme — notamment pour le financement des exportations — escompte d'effets commerciaux.

La sensible augmentation des engagements par cautions et avals est imputable essentiellement aux cautions délivrées auprès des administrations fiscales et, dans une plus faible mesure, aux garanties fournies en faveur d'exportateurs.

Les banques et établissements financiers dans lesquels votre Établissement possède des intérêts ont enregistré des résultats satisfaisants. Ils ont poursuivi leurs efforts pour assurer dans leur secteur une saine répartition des crédits limités qu'ils pouvaient distribuer. La Banque Cotonnière et la Compagnie pour le Financement de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture « COFICA » ont augmenté leur capital social par incorporation de réserves.

Votre Établissement a participé à la constitution de la Société Financière Châtillon-Commentry, établissement financier, au capital de 100 millions de francs, créé par le groupe de la Compagnie des Forges de Châtillon-Commentry et Neuves-Maisons.

Le mouvement d'affaires et les résultats de la Succursale de Marseille témoignent du niveau satisfaisant auquel s'est maintenue l'économie de la place.

L'industrialisation de l'Algérie et la mise en valeur des ressources sahariennes ne pouvaient qu'être favorables à l'activité de la Succursale d'Alger qui a pris une part active aux opérations de financement qu'elles ont nécessitées.

Malgré les incertitudes que présente encore la situation économique du Maroc, l'exploitation de la Succursale de Casablanca est restée normale.

Les bénéfices de la Succursale d'Amsterdam ont été en légère progression grâce à l'extension constante de ses activités et de celles du Bureau de Rotterdam ; les résultats de la trésorerie en 1958 ont été cependant inférieurs à ceux obtenus l'année précédente en raison de l'aisance du marché monétaire et des réductions consécutives du taux d'escompte officiel.

Le ralentissement observé dans certains secteurs industriels belges n'a pas eu de répercussion sur l'activité propre de notre Succursale de Bruxelles, qui est parvenue à accroître très sensiblement le volume de ses dépôts ; les concours importants qu'elle a été à même d'apporter, tant à Bruxelles que par l'intermédiaire du Bureau d'Anvers, ne pouvaient manquer d'influencer ses résultats de façon appréciable.

Le volume des opérations financières traitées est supérieur à celui de l'année dernière. La Succursale a participé très activement aux différentes émissions de l'État Belge, du Congo Belge, des villes de Bruxelles et d'Anvers, du Fonds des Routes et du Crédit Communal de Belgique ; elle a assuré, seule ou avec d'autres établissements, la souscription aux augmentations de capital de la Société pour la Distribution d'Électricité et de Gaz « DISTREL GAS », de la Société Financière Lacourt et de la S. A. Union Intercommunale des Centrales Electriques du Brabant « INTERBRABANT », ainsi que le placement des emprunts émis par la S. A. Internationale de Télégraphie Sans Fil « S.A.I.T. » et la Société Métallurgique Hainaut-Sambre.

Enfin, elle a prêté le concours de ses guichets à diverses opérations de souscription, dont celles de la Société Belge des Produits Réfractaires « BELREF », de la Société d'Électricité du Borinage, de la Société d'Électricité du Nord de la Belgique, de l'Union Financière d'Anvers « BUFA » et de la S.A. Cockerill-Ougrée.

Les participations non bancaires et immobilières de la Succursale de Bruxelles ont été apportées à une holding, la Compagnie Belge de Participations, de Gestion et d'Entreprises — au capital de 350 millions de francs belges — dont votre Établissement est le principal actionnaire. Le portefeuille de cette Compagnie est, pour sa plus grande part, composé de valeurs d'électricité et de gaz, de métallurgie et de grands magasins.

La Succursale de Genève a poursuivi ses efforts en vue d'étendre ses activités ; elle a ainsi créé un fonds commun d'investissement dont elle assume la gérance et qui a été accueilli avec faveur.

Elle a assuré le placement d'un emprunt émis par la S. A. pour la Vente en Suisse des Automobiles Citroën et participé au placement des emprunts émis par les Cantons de Bâle-Ville, du Valais et de Vaud, par les Villes de Genève et de Berne, par la Compagnie Générale des Tramways Électriques, la Grande Dixence, les Forces Motrices du Val Mesocco, Eurofima et la Swissair ; elle est également intervenue dans la souscription à l'augmentation de capital de cette dernière société.

Enfin, les autorités helvétiques ayant à nouveau autorisé, à partir de Septembre, le placement d'emprunts étrangers sur le marché suisse, la Succursale a apporté son concours aux émissions obligataires de la S. A. des Manufactures des Glaces et Produits Chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, de l'International Business Machines Corporation et de la Tauernkraftwerke A. G.

* * *

Le Bilan au 31 Décembre 1958 présente un total de F. 177.277.889.645, en augmentation de F. 9.742.036.600 sur celui de l'année précédente. La modification du taux de change, en Décembre dernier, intervient pour une large part dans cette augmentation du fait, en particulier, de nos succursales à l'étranger.

Les dépôts de la clientèle sont en progression marquée ; seuls les « Crédeurs divers » apparaissent, au contraire, en sensible diminution. Le montant de l'année précédente se trouvait influencé, ainsi qu'il a été signalé, par des opérations financières importantes en cours à la fin de 1957. Les réserves se trouvent portées à F. 6.445.926.741 en raison de la dotation à la réserve légale décidée par votre précédente Assemblée Générale et de l'incidence des décisions d'ordre monétaire du mois de Décembre 1958.

La plupart des postes de l'Actif sont également en augmentation. Le Portefeuille-Titres figure pour F. 12.402.632.578 au lieu de F. 11.444.529.605.

Les produits bruts de l'exercice, après provisions diverses et amortissements, atteignent pour la Métropole et l'Algérie F. 6.879.901.172 contre F. 6.364.892.345. Les Frais Généraux se montent à F. 5.987.092.402 en augmentation de F. 566.102.718 sur 1957.

Le bénéfice des Succursales à l'étranger s'établit à F. 317.858.837 contre F. 244.807.170.

Le bénéfice ressort ainsi à F. 1.210.667.607. Il nous permet de vous proposer un dividende net de F. 650 par action de F. 5.000 nominal et de reporter à nouveau un montant de F. 9.189.959.

La répartition serait la suivante :

- 5 % à la réserve légale	F. 60.533.380
- Intérêt statutaire de 5 %	F. 327.200.000
- Conseil d'Administration	F. 70.637.427
- Dividende complémentaire	F. 743.086.841

Devançant la récente initiative gouvernementale, nous avons, dès l'année 1946, décidé d'intéresser le Personnel aux résultats de votre Établissement, dans des conditions qui vous ont été exposées dans le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 29 Mai 1947. Cette mesure, qui doit rentrer dans le cadre des décrets d'application de l'Ordonnance du 7 Janvier 1959, a certainement encouragé tous ceux qui, depuis lors, ont participé à l'incessant développement de notre activité.

Après une nouvelle année de progrès, dont témoigne ce rapport, nous sommes certains d'être vos interprètes en renouvelant à la Direction et au Personnel les remerciements et les félicitations qu'ils ont mérités, une fois de plus, par leur dévouement et leur compétence. L'heureux esprit d'entente qui depuis l'origine de son institution, se manifeste au sein du Comité d'Entreprise, a contribué sans aucun doute à l'efficacité de leurs efforts.

Nous avons eu le regret de perdre, en activité de service, deux Fondés de Pouvoirs de notre Maison, MM. Henry SABBAG et Camille KEUSCH, qui nous apportaient, l'un, depuis 35 ans, le second, depuis 47 ans, une collaboration dévouée et particulièrement appréciée.

D'autre part, nous avons appris avec peine le décès, survenu à Buenos-Aires, de M. Jacques BORDELONGUE, qui, pendant plus de dix ans, dirigea nos services de bourse avec une remarquable compétence, et celui de M. Édouard BOULANGER, Inspecteur Général honoraire de la Banque, qui, de 1922 à 1945, appliqua à la réorganisation des services bancaires et en particulier de la comptabilité de notre maison, des méthodes, alors très neuves, avec une exceptionnelle intelligence des problèmes à résoudre.

Vous vous joindrez à nous pour adresser à leurs familles nos très sincères condoléances.

M. Raymond SCHWARTZ, Directeur-Adjoint de la Succursale des Pays de l'Europe Centrale et M. André d'ARBIGNY, Sous-Directeur de la Succursale de Genève, ont demandé à faire valoir leurs droits à la retraite, nous privant de très utiles concours.

Nous avons été heureux de reconnaître, en le nommant Directeur, les exceptionnelles qualités dont a fait preuve M. Gustave RAMBAUD, comme Directeur-Adjoint du Département Industriel.

Le double souci de récompenser les services rendus et d'assurer un encadrement suffisant aux différents secteurs de la Banque, en constante extension, nous a amenés à procéder, au cours de l'Exercice 1958, à plusieurs autres nominations.

MM. Daniel BEDIN, Charles BOUZANQUET, Edouard HAUSER, Yann PELLET, précédemment Fondés de Pouvoirs, ont été nommés Sous-Directeurs.

MM. Jean DESMAREST, Jean-Pierre FONTAINE, Gérard GALICHON, François PEZET, Claude PLATEAU et Jean RICHARD ont été nommés Fondés de Pouvoirs.

M. André HAEGELSTEEN a été nommé Fondé de Pouvoirs de la Succursale de Bruxelles et M. Xavier de la BRETESCHE Fondé de Pouvoirs de la Succursale d'Alger.

Avant de vous indiquer les modifications intervenues dans la composition du Conseil d'Administration, nous avons à porter à votre connaissance qu'à Bruxelles M. le Président Van HOUTTE, désigné comme Ministre des Finances du Royaume de Belgique, a dû abandonner les postes privés qu'il occupait et nous a demandé, en conséquence, de le dégager de ses fonctions de membre du Comité Consultatif de la Succursale de Bruxelles. Nous lui

demeurons reconnaissants d'avoir bien voulu nous apporter pendant près de quatre années l'appui précieux de sa grande expérience.

Depuis la dernière Assemblée Générale, le Conseil de la Banque a été très cruellement éprouvé. Vous aviez, il y a un an, approuvé la désignation de M. Jean RATY pour remplacer M. Henri REUTER. Le passage de M. RATY parmi nous aura été bien court puisque, entré le 16 Janvier 1958 au Conseil, il est décédé le 20 Juin. Rien, dans cet homme infatigable, ne laissait prévoir le malheur qui, brutalement, est venu priver d'un concours inestimable notre Maison, la Sidérurgie française, les nombreuses sociétés qu'il animait. En votre nom comme au nôtre, nous prions Madame Jean RATY de croire à l'expression de notre sympathie respectueuse et très attristée.

Si le trop court passage de M. Jean RATY a suffi à nous rendre sa disparition très sensible, que dire de la perte que représente pour nous la mort de M. Jules AUBRUN, qui, Administrateur de notre Société depuis 1944, avait été nommé Vice-Président du Conseil en 1950. Certes la fragilité de sa santé nous inspirait depuis longtemps des inquiétudes, mais sa sérénité, son courage nous faisaient espérer que nous conserverions longtemps encore l'inappréciable concours de sa connaissance exceptionnelle des grands problèmes industriels et, plus encore, de sa sagesse et de sa haute valeur morale. Enlevé brusquement à notre affection, M. Jules AUBRUN laisse parmi nous d'unanimes regrets, dont nous prions Madame Jules AUBRUN d'agréer la respectueuse assurance. Nous sommes certains que vous tiendrez à vous joindre à nous pour lui adresser ainsi qu'à ses enfants, nos condoléances profondément émues.

Usant de son droit de cooptation, votre Conseil a demandé à M. René DAMIEN et à M. Pierre DAVID-WEILL de bien vouloir occuper les deux sièges laissés vacants par la disparition de M. RATY et de M. AUBRUN.

L'autorité et la compétence de M. René DAMIEN, Président d'Usinor, Président de la Chambre Syndicale de la Sidérurgie Française, les éminentes qualités qui font de M. Pierre DAVID-WEILL, un des banquiers les plus avertis de la finance internationale, vous sont bien connues ; aussi sommes-nous assurés que vous donnerez votre entière approbation aux choix de votre Conseil.

Vous avez à pourvoir aussi à la nomination de quatre Administrateurs. MM. Maurice BÉRARD, Emile GIRARDEAU, Emile MINOST, et François ALBERT-BUISSON sont rééligibles. Nous vous proposons de renouveler leur mandat.

Désignés par vous comme Censeurs, en 1956, MM. Henry de BLETTERIE, Henry BURNIER et Joseph MOISE sont arrivés à l'expiration de leur mandat. Nous vous proposons de le leur renouveler pour trois ans.

Il en est de même de la mission que vous aviez confiée à vos Commissaires aux Comptes. Vous aurez donc à procéder à la

désignation des Commissaires pour les exercices 1960, 1961 et 1962. MM. Carlos MULQUIN, Henri LÉON et Philippe SIMON peuvent être réélus.

Nous vous soumettrons, après lecture des Rapports de Messieurs les Commissaires aux Comptes, les Résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette Salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la mission que vous avez bien voulu nous confier et de vous présenter le résultat de notre examen du Bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 1958.

Ce bilan atteint un total de F. 177.277.889.645 en augmentation de F. 9.742.036.600 sur le Bilan précédent.

Cette augmentation est en partie imputable au développement de l'activité de la Banque. Elle est due également à des causes exceptionnelles, en particulier les évolutions monétaires durant l'exercice.

ACTIF

Les quatre premières rubriques de l'Actif, c'est-à-dire :

<i>Caisse, Trésor Public, Banques d'Émission</i>	F.	2.758.485.572
<i>Banques et correspondants</i>	F.	27.885.545.972
<i>Portefeuille-Effets</i>	F.	78.051.834.819
<i>Coupons</i>	F.	220.047.648

représentent les disponibilités de la Banque à l'exception des effets non réescomptables qui ne constituent qu'une fraction relativement peu importante par rapport au total. Dans l'ensemble, ces quatre articles sont en diminution de 3 milliards environ par suite notamment de la diminution du Portefeuille-Effets. Celui-ci comprend des Bons du Trésor français pour un montant de F. 11.420.200.000

Les *Comptes Courants* passent à F. 15.736.795.559
contre F. 14.013.580.808.

Les *Avances Garanties* dont le montant s'élevait
à F. 4.012.370.864 passent à F. 6.044.247.354

Comme précédemment, la quasi totalité des
avances garanties provient des Succursales étran-
gères.

Les *Avances et Débiteurs divers* apparaissent
pour F. 14.352.260.917
en augmentation de quatre milliards, en chiffres
ronds.

Le *Portefeuille Titres* est passé de
F. 11.444.529.605 à F. 12.402.632.578
après imputation de plus-values de cessions d'actif
à réinvestir dans les termes de l'article 40 du Code
Général des Impôts.

Les titres en portefeuille n'ont fait l'objet
d'aucune réévaluation.

Il a été procédé, dans les mêmes conditions
que les années précédentes, à l'ajustement des
provisions.

Dans son rapport, le Conseil d'Administration
vous donne des précisions sur les opérations qui
ont été réalisées au cours de l'exercice.

Les *Comptes d'Ordre et Divers* passent de
F. 7.623.771.148 à F. 10.884.914.993

Les comptes d'effets pris à l'encaissement se
trouvent sous cette rubrique; ces comptes ont leur
contrepartie au Passif dans les "Comptes exigibles
après encaissement".

Le poste *Immeubles et Mobilier* F. 124.468.615
est en augmentation de dix millions en chiffres
ronds. Cette augmentation provient essentiellement
de différences de change sur Amsterdam et
Bruxelles, sous déduction des amortissements
effectués.

PASSIF

Les *Comptes de Chèques* qui s'élèvent à F. 12.856.248.223
sont en augmentation de F. 2.300.000.000 en
chiffres ronds. Ils constituent les comptes non
commerciaux de la clientèle.

Les *Comptes Courants*, c'est à dire les Comptes
commerciaux, passent de F. 55.145.034.538 à F. 63.070.665.270

Les *Banques et Correspondants* figurent pour .. F. 14.419.251.792
en augmentation de 800 millions environ.

Les *Comptes exigibles après encaissement* pas-
sent de F. 6.339.755.548 à F. 9.647.754.770
Ainsi qu'il a déjà été dit ci-dessus, ces comptes ont
leur contrepartie à l'Actif sous la rubrique *Comptes
d'ordre et Divers*.

Les *Créditeurs divers* sont ramenés de
F. 35.063.894.303 à F. 21.846.331.969
la cause de l'augmentation de l'an dernier ne
s'étant pas reproduite.

Sont comptabilisées sous cette rubrique les
opérations de change et de bourse qui ne sont pas
régées ainsi que les provisions déposées par cer-
taines sociétés pour assurer leur service financier.

Les *Acceptations à payer* dont le montant
s'élève à F. 8.816.655.618
sont en augmentation de 800 millions environ. Elles
ont leur contrepartie exacte sous la rubrique
Débiteurs par acceptations à l'Actif.

Les *Dividendes restant à payer* sont de F. 41.064.664

Les *Bons et Comptes à échéance fixe* sont passés
de F. 18.995.428.561 à F. 24.525.092.052

Les *Comptes d'Ordre et Divers* sont portés à... F. 8.121.681.466
en augmentation de F. 1.600.000.000 environ.
Comme chaque année, le réescompte du porte-
feuille figure sous cette rubrique.

Les *Reserves* s'élèvent à F. 6.415.926.741
L'augmentation de 500 millions environ s'explique :

1° — par la dotation à la réserve légale sur
les bénéfices de l'exercice 1957 ;

2° — par les diverses réestimations consécu-
tives aux évolutions monétaires.

Le *Capital social*..... F. 6.544.000.000
est resté sans changement.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Le Compte de Profits et Pertes laisse apparaître
un solde créditeur de..... F. 1.210.667.607
en augmentation de F. 127.000.000, en chiffres
ronds, sur l'exercice précédent.

Les profits sont en augmentation sous leurs trois rubriques :

— le produit des *Émissions, placements et porte-
feuille titres* passe de F. 1.736.787.936 à F. 1.833.435.994

— celui de l'*Escompte, intérêts, commissions et divers*
de F. 4.628.104.409 à F. 5.046.465.178

— le *Bénéfice net des succursales à l'étranger*
de F. 244.807.170 à F. 317.858.837

Total du Crédit..... F. 7.197.760.009

Les frais généraux et les charges atteignent un
montant de F. 5.987.092.402

Les principaux postes sont :

— *Dépenses de personnel* qui s'élèvent à F. 2.597.675.014

— *Impôts et contributions* qui figurent pour F. 2.424.852.499

Le rapport de votre Conseil d'Administration nous a été com-
munié; nous n'avons aucune remarque à formuler sur les informations
d'ordre comptable qu'il contient.

Nous vous proposons donc d'approuver le bilan tel qu'il vous est
présenté ainsi que le projet d'affectation des bénéfices de l'exercice.

Paris, le 29 Avril 1959

Les Commissaires aux comptes :

Signé : Carlos MULQUIN

Henri LÉON

Philippe SIMON

Commissaires agréés par la
Cour d'appel de Paris

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES

sur les opérations prévues
à l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867

MESSIEURS,

Au cours de l'exercice 1958, nous n'avons reçu avis d'aucune opération spécialement autorisée dans le sens et suivant les modalités prévues par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867.

Paris, le 29 Avril 1959

Les Commissaires aux comptes :

Signé : Carlos MULQUIN
Henri LÉON
Philippe SIMON

Commissaires agréés par la
Cour d'Appel de Paris

COMPTES

de l'Exercice 1958

BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 1958

ACTIF

FRANCE MÉTROPOLITAINE ET ALGÉRIE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER		
562.816.266 »	2.195.669.306 »	Caisse, Trésor Public, Banques d'Emission F.	2.758.485.572
23.463.330.813 »	4.422.215.159 »	Banques et Correspondants	27.885.545.972
44.990.804.429 »	33.061.030.390 »	Portefeuille-Effets	78.051.834.819
195.099.179 »	24.948.469 »	Coupons	220.047.648
9.565.305.958 »	6.171.489.601 »	Comptes Courants	15.736.795.559
400.217.884 »	5.644.029.470 »	Avances garanties	6.044.247.354
12.066.304.341 »	2.285.956.576 »	Avances et Débiteurs divers	14.352.260.917
4.737.045.587 »	4.079.610.031 »	Débiteurs par acceptations	8.816.655.618
11.160.824.812 »	1.241.807.766 »	Titres	12.402.632.578
5.606.043.158 »	5.278.871.835 »	Comptes d'Ordre et divers	10.884.914.993
39.394.114 »	85.074.501 »	Immeubles et Mobilier	124.468.615
112.787.186.541 »	64.490.703.104 »		F. 177.277.889.645

PASSIF

	FRANCE MÉTROPOLITAINE ET ALGÉRIE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER
Comptes de Chèques	12.856.248.223 »	6.449.097.993 »
Comptes Courants	63.070.665.270 »	38.750.043.201 »
Banques et Correspondants	14.419.251.792 »	9.955.687.225 »
Comptes exigibles après encaissement	9.647.754.770 »	5.013.444.235 »
Créditeurs divers	21.846.331.969 »	17.207.680.751 »
Acceptations à payer	8.816.655.618 »	4.737.045.587 »
Dividendes restant à payer	41.064.664 »	—
Bons et Comptes à échéance fixe	24.525.092.052 »	12.216.248.696 »
Comptes d'Ordre et divers	8.121.681.466 »	5.783.272.112 »
Réserves	6.115.926.741 »	5.846.856.410 »
Capital	6.544.000.000 »	6.544.000.000 »
Report à nouveau	62.549.473 »	62.549.473 »
Profits et Pertes, Exercice 1958	1.210.667.607 »	892.808.770 »
	F. 177.277.889.645 »	113.499.799.117 »
		63.778.090.528 »

HOR BILAN

Engagements par cautions et avals	48.715.205.149 »	36.968.537.289 »	11.746.667.860 »
Effets escomptés circulant sous notre endos	74.865.498.060 »	62.997.139.000 »	11.868.359.060 »
Ouvertures de crédits confirmés	18.374.466.320 »	14.822.029.976 »	3.552.436.344 »

COMPTE DE PROFITS ET PERTES (EXERCICE 1958)

DÉBIT

CRÉDIT

I				
Impôts et Contributions	F.	2.424.852.499 »	Émissions, Placements et Portefeuille-Titres	F. 1.833.435.994 »
II				
Dépenses de Personnel		2.597.675.014 »	Escompte, Intérêts, Commissions et Divers	5.046.465.178 »
III				
Retraites		180.991.607 »	Bénéfice net des Succursales à l'Étranger	317.858.837 »
IV				
Frais de bureau, dépenses d'entretien, de mobilier et de matériel, amortissement des immeubles		538.511.568 »		
V				
Frais de Voyage, Déplacements, Publicité, Assurances, Timbres et Ports, Télégrammes, etc		240.111.714 »		
VI				
<small>Décision de l'Assemblée Générale du 12 Mai 1955</small>				
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence.		3.600.000 »		
Indemnité allouée à MM. les Commissaires		450.000 »		
<small>Décision de l'Assemblée Générale du 26 Avril 1956</small>				
Indemnité allouée à MM. les Censeurs		900.000 »		
		5.987.092.402 »		
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général		1.210.667.607 »		
	F.	7.197.760.009 »		F. 7.197.760.009 »

RÉPARTITION conformément à l'article 41 des Statuts

Solde formant le Bénéfice net mentionné au Bilan général	F.	1.210.667.607
5 % à la Réserve légale	F.	60.533.380
Intérêt statutaire de 5 % soit :		
F. 250 par action de F. 5.000 nominal	F.	327.200.000
soit un disponible de	F.	822.934.227
A répartir comme suit :		
aux Actionnaires :		
F. 567,762 par action de F. 5.000 nominal	F.	743.086.841
Soit au total :		
F. 817,762 par action de F. 5.000 nominal,		
au Conseil d'Administration :		
après déduction de	F.	107.170.000
(Intérêts de 5 %, sur F. 2.143.400.000		
de prime d'émission)		
F. 9.189.959		
(report de l'exercice)		
10 % sur	F.	70.657.427
(soit F. 822.934.227 — 116.359.959)		
Solde à reporter	F.	9.189.959

RÉSOLUTIONS
VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
 du 21 Mai 1959

Première Résolution

L'Assemblée Générale,
 Après avoir entendu les Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires, approuve les Comptes de l'Exercice 1958 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

Elle fixe, pour cet exercice, à F. 650 par action de F. 5.000 nominal le montant net du dividende, après déduction de la taxe proportionnelle. Le dividende sera payable à partir du 29 Mai prochain.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale,
 Réélit MM. François ALBERT-BUISSON, Maurice BÉRARD, Émile GIRARDEAU, Émile MINOST, Administrateurs.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale,
 Confirme les nominations, faites à titre provisoire par le Conseil, dans les conditions de l'article 17 des Statuts, de MM. René DAMIEN et Pierre DAVID-WEILL comme Administrateurs.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale,
 Réélit, dans les conditions de l'article 28 des Statuts, MM. Henry de BLETTERIE, Henry BURNIER, Joseph MOISE, Censeurs.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale,

Nomme MM. Carlos MULQUIN, Henri LÉON et Philippe SIMON, Commissaires, pour les exercices 1960, 1961 et 1962, dans les conditions et avec les attributions déterminées par la loi, avec faculté pour chacun d'eux, d'accomplir, seul, sa mission, en cas d'empêchement des autres, pour une cause quelconque ;
et fixe à F. 600.000 l'indemnité annuelle du Collège des Commissaires.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu le Rapport Spécial des Commissaires sur les opérations visées à l'article 40 de la Loi du 24 Juillet 1867, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'est intervenue au cours de l'Exercice 1958.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES

détenues en portefeuille le 31 Décembre 1958

16.412	Actions	Banque Cotonnière.
12.119	-	Banque des Produits Alimentaires et Coloniaux.
5.366	-	Caisse Générale de l'Industrie et du Bâtiment.
25.662	-	Crédit Commercial de France.
5.570	-	Crédit National pour faciliter la réparation des dommages causés par la Guerre.
8.754	-	Crédit Sucrier et Commercial.
7.002	-	Banque de l'Indochine.
13.879	-	Banque de Madagascar et des Comores.
1.414	-	Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie.
66.048	-	Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud.
53.081	-	Banque Franco-Polonaise.
22.543	-	Banque Franco-Chinoise pour le Commerce et l'Industrie.
13.416	-	Caisse de Crédit du Havre.
4.750	-	Union Française de Banques pour l'Acceptation et les Financements Extérieurs.
38.680	-	Crédit Maritime et Fluvial.
19.980	-	Caisse Centrale de Crédit à Moyen Terme.
24.494	-	Caisse Centrale de Réescompte.
11.450	-	Société Privée de Réescompte.
56.056	-	Compagnie pour le Financement de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture « COFICA ».
3.081	-	Crédit à l'Équipement Electro-Ménager « CETELEM ».
2.995	-	Union de Crédit pour le Bâtiment « U.C.B. ».
2.795	-	Compagnie Française d'Épargne et de Crédit.
342.194	-	Société d'Investissement de Paris et des Pays-Bas.

14.297	Actions	Société de Placements Sélectionnés en France et à l'Étranger « S.P.S. ».
4.798	-	Compagnie d'Investissement et de Placement « C.I.P. ».
10.000	-	L'Union Investissements.
12.500	-	Compagnie Générale d'Investissement « C.G.I. ».
5.000	-	Compagnie d'Investissements en France et à l'Étranger « C.I.F.E. ».
3.544	-	Compagnie Financière pour l'Outre-Mer « COFIMER ».
3.013	-	Compagnie Générale du Maroc.
16.212	-	Compagnie Générale de Participations et d'Entreprises.
9.600	-	Compagnie Financière Française pour la République Argentine et l'Étranger « SANTA-FÉ ».
37.229	-	Compagnie d'Assurances Maritimes, Aériennes et Terrestres.
9.630	-	Sucreries Brésiliennes.
23	-	Sucreries Brésiliennes (dont F. 400 remboursés).
6.814	-	Matériel de Construction.
27.576	-	Société Nouvelle de Constructions et de Travaux.
1.790	-	Compagnie Immobilière Algérienne.
9.290	-	Régie Générale de Chemins de Fer et de Travaux Publics.
35.950	-	Roclaine.
14.661	-	Société Anonyme Citroën.
1.144	-	Babcock et Wilcox - Société Française de Constructions.
13.324	-	Établissements Delattre et Frouard Réunis.
28.622	Actions anc.	Fives Lille-Cail.
66.773	Actions nouv.	Fives Lille-Cail.
4.965	Actions	Établissements NEYRPIC (Ateliers Neyret Beylier et Piccard Pictet).

1.245	Obligations	Établissements NEYRPIC (Ateliers Neyret Beylier et Piccard Pictet) (convertibles en actions).
40.000	Actions	Ateliers et Chantiers de Bretagne.
12.569	-	Stein et Roubaix.
3.451	-	Librairie Hachette.
15.512	Droits souscrip.	Librairie Hachette (obligations convertibles).
14.771	Actions nouv.	Papeteries de la Chapelle.
10.890	Actions	l'Alfa.
37.790	-	Cenpa.
10.000	-	La Cellulose du Rhône.
7.490	-	Compagnie Nord-Africaine de Cellulose « CELLUNAF ».
3.998	-	Compagnie de Signaux et d'Entreprises Électriques.
1.832	Droits souscrip.	Compagnie de Signaux et d'Entreprises Électriques.
109.162	Actions	Compagnie Générale de Télégraphie sans Fil « C. S. F. ».
22.641	Obligations	Compagnie Générale de Télégraphie sans Fil « C. S. F. » (convertibles en actions).
2.115	Actions	Machines Bull.
1.498	-	Télé-Sahara, Société de Télécommunications Sahariennes.
1.995	-	Société pour le développement de la Télévision « SODETE ».
8.234	-	Compagnie Française des Câbles Télégraphiques.
6.023	-	Chatillon, Commentry et Neuves-Maisons.
6.023	Droits souscrip.	Chatillon, Commentry et Neuves-Maisons (obligations convertibles).
3.327	Actions	Mines et Produits Chimiques.
37.997	-	Société Auxiliaire du Manganèse de Franceville « SAMAF » (77,50 % versés).
4.113	-	Société des Mines de Cuivre de Mauritanie « MICUMA ».

6.000	Actions	Compagnie Sénégalaise des Phosphates de Taïba.
2.750	Actions nouv.	Compagnie Sénégalaise des Phosphates de Taïba (50 % versés).
4.042	Actions	Compagnie Togolaise des Mines du Benin.
34.905	-	Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine.
41.268	Actions	Esso-Standard, Société Anonyme Française.
9.655	- " B "	Société Financière des Pétroles « FINAREP ».
811	- " A "	Société Financière des Pétroles « FINAREP ».
67.647	Actions	Omnium Français de Pétroles.
31.303	Obligations	Omnium Français de Pétroles 1957 (convertibles en actions).
96.110	Actions " B "	Compagnie Française des Pétroles.
327	Actions " A "	Compagnie Française des Pétroles.
2.888	Actions	Compagnie d'Exploration Pétrolière.
22.682	-	Compagnie Nouvelle de Forages Pétroliers « FORENCO ».
9.926	-	Compagnie Générale de Recherches Pétrolières « GENAREP ».
5.355	-	Société Languedocienne de Forages Pétroliers.
995	-	Société Nationale pour la Recherche et l'Exploitation du Pétrole « S.N. MAREP ».
3.086	-	Pétroles d'A. E. F.
400	-	Société Nationale de Recherches et d'Exploitation des Pétroles en Algérie « S.N. REPAL ».
10.500	-	Société Anonyme Française de Recherches pour l'Exploitation du Pétrole « SAFREP ».
150	-	Omnium Français de Recherches et Exploitations Pétrolières « OMNIREX ».
29.850	Actions nouv.	Omnium Français de Recherches et Exploitations Pétrolières « OMNIREX » (25 % versés).
451	Actions	Compagnie de Participations de Recherches et d'Exploitations Pétrolières « COPAREX ».
78.544	Actions nouv.	Compagnie de Participations de Recherches et d'Exploitations Pétrolières « COPAREX » (25 % versés).

3.725	Actions	Compagnie Générale de Forage « COFOR ».
3.500	-	Société Pétrofigaz.
1.390	-	Compagnie Générale des Gaz Liquéfiés « COGEGAL ».
2.712	-	Glaces de Boussois.
15.955	-	Manufacture des Glaces et Produits Chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey.
7.196	-	Pierrefitte.
9.900	-	Société des Produits Chimiques d'Aquitaine « Aquitaine-Chimie ».
2.500	-	Société Chimique d'Engrais et de Produits de Synthèse du Sud-Ouest « AZOLACQ ».
9.507	Actions " A "	Énergie Électrique du Maroc.
13.106	Actions	Transports Aériens Intercontinentaux « T.A.I. ».
9.727	Actions " B "	Chemins de Fer du Maroc.
1.993	Actions	Société de Développement Régional du Nord et du Pas-de-Calais.
1.496	-	Société de Développement Régional de Normandie.
1.700	-	Société Lorraine de Développement et d'Expansion.
3.000	-	Société Alsacienne de Développement et d'Expansion.
1.663	-	Société de Développement Régional « CENTREST ».
1.332	-	Société de Développement Régional du Sud-Est.
1.300	-	Société de Développement Régional du Sud-Ouest.
2.192	-	Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région Bas-Rhône et Languedoc.
781	-	Société Toulousaine Financière et Industrielle du Sud-Ouest « TOFINSO ».
1.590	-	Société pour le Développement de la Région Méditerranéenne.
2.005	-	Société Algérienne de Développement et d'Expansion « SOCALDEX ».

4.700	Actions	Société pour le Développement des Régions Sahariennes (25 % versés).
1.598	-	Compagnie Française du Sahara.
13.981	-	Société Industrielle de la Cellulose d'Alizay.
3.570	-	Société Industrielle Cotonnière de l'Oubangui et du Tchad « ICOT ».
4.099	-	Société Internationale de Régie Co-Intéressée des Tabacs au Maroc.
1.784	-	Prénatal.
27.480	-	Société L'Union Navale.
35.750	Actions nouv.	Société L'Union Navale (25 % versés).
1.218	Actions	Société Centrale de l'Uranium et des Minerais et Métaux Radio-Actifs « SCUMRA ».
6.635	-	Société Centrale de l'Uranium et des Minerais et Métaux Radio-Actifs « SCUMRA » (50 % versés).
120	Parts	« INDATOM ».
16.800	Actions	Société d'Application de Physique Moderne « SAPHYMO ».
1.000	-	Société Grenobloise d'Etudes et d'Applications Hydrauliques.
1.490	-	Garage Parking Saint-Honoré.
2.480	-	Société Européenne de Développement Industriel.
2.485	-	Société Franco-Italienne de Développement Industriel.
2.000	-	Compagnie Saharienne d'Habitation et d'Hôtellerie.

Valeur d'inventaire du Portefeuille-Titres

F. 12.402.632.578

Titres énumérés ci-dessus	F. 8.468.181.312
Titres de sociétés étrangères	F. 3.528.993.573
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à 10 millions par catégorie.....	F. 321.536.562
Titres de sociétés immobilières	F. 83.921.131

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCESSALE DES PAYS DE L'EUROPE CENTRALE - PARIS, 12, Rue de Castiglione

Directeurs MM. J. ARGOUD, J. POLLITZER.
Directeur-Adjoint . . . M. F. REUTER.
Fondé de Pouvoirs . . M. L. DEPRAZ.

SUCCESSALE DE MARSEILLE, 37, Cours Pierre-Puget

Directeur M. J. RENARD.
Fondés de Pouvoirs. MM. R. PARRA, T. VAN WENT.

SUCCESSALE D'ALGER, 18, Avenue Claude-Debussy

Directeur M. P. JARRY.
Fondés de Pouvoirs. MM. P. CHEVALLIER, C. GALL, X. DE LA BRETESCHE.

SUCCESSALE DE CASABLANCA, 79, Avenue du Général d'Amade

Directeur M. P. PÉAN.
Sous Directeur . . . M. A. CATEZ.
Fondés de Pouvoirs. MM. R. FIERQUIN, C. BOYELDIEU, F. JOURDAN.

SUCCESSALE D'AMSTERDAM, 539, Herengracht

Comité Consultatif . MM. BARON C. J. COLLOT D'ESCURY, A. DEKNATEL, J. OLYSLAGER,
W. H. DE MONCHY.
Direction Directeur : M. F. VAN OYEN.
Sous-Directeurs : MM. P. MULDER, J. H. BOOMSTRA.
Fondés de Pouvoirs : MM. C. H. BOENDERMAKER, C. W. VAN OS.

BUREAU DE ROTTERDAM

36, Van Vollenhovenstraat
Directeur : M. W. WERNER.

SUCCESSALE DE BRUXELLES, 31, Rue des Colonies

Comité Consultatif . MM. J. MOISE, *Président*, BARON H. DE TRAUUX DE WARDIN,
BARON P. G. KRONACKER, M. LE CLERCQ, J. LEMAIGRE.
Direction Directeur : M. M. NAESSENS.
Directeurs Adjoints : MM. R. COLLIGNON, L. VAN DE SOMPELE.
Sous-Directeurs : MM. G. FERRAND, A. FUNCK, M. VERHOEVEN, C. COURTIN.
Fondés de Pouvoirs : MM. A. BILQUIN, J. CARELS, L. THIBAUX, R. STASSART,
L. FRANKEN, R. VANES, J.-B. VAN HAELEN, A. VAN RILLAER, A. DRALANS,
J. MEUWESE, E. VAN DEN BORRE, A. HAEGELSTEEN.

BUREAU D'ANVERS

Hotel Osterrieth, 85, Meir
Directeur : M. F. BERTRAND.

AGENCE DE LÉOPOLDVILLE

Forescom-Building, Avenue de la Douane
Directeur : M. A. DRALANS.

SUCCESSALE DE GENÈVE, 6, Rue de Hollande

Comité Consultatif . MM. V. GAUTIER, A. LOMBARD, C. AUBERT, P. DE SALIS.
Direction Directeur : M. E. DE RHAM.
Sous-Directeurs : MM. R. WURLOD, G. CHALIER, G. GRENIER.
Fondés de Pouvoirs : MM. M. BIRRAUX, E. GABUS.

IMPRIMERIE SPÉCIALE
= DE BANQUE =
181, RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS
• PARIS •